



Rapport annuel 2008

Knowledge empowers Africa
Le savoir émancipe l'Afrique

Table des Matières

- 02** Liste des Acronymes
- 04** Message du Président du Conseil Consultatif International
- 06** Message des Membres du Conseil d'Administration de l'ISS
- 08** Membres du Conseil Consultatif International
- 10** Personnalité juridique
- 11** Code déontologique
- 12** Code d'éthique
- 13** Vision & Mission
- 14** Domaines d'Action de l'ISS
- 16** Programmes de l'ISS
- 44** Rapport du Siège de l'ISS pour 2008
 - 46** Ressources Humaines
 - 50** Technologies de l'Information
 - 50** Gestion du Savoir
 - 52** Publications
- 56** États Financiers
- 60** Organigramme de l'ISS

Liste des acronymes

<i>ACCORD</i>	<i>Centre Africain pour la Résolution Constructive des Conflits</i>
<i>ACoC</i>	<i>Conférence Africaine des Commandants des Forces Armées</i>
<i>ACIPOL</i>	<i>Académie des Sciences Politiques du Mozambique</i>
<i>ISHA</i>	<i>Initiative pour la Sécurité Humaine en Afrique</i>
<i>AMISOM</i>	<i>Mission de l'Union Africaine en Somalie</i>
<i>APSTA</i>	<i>Association Africaine des Formateurs au Soutien de la Paix</i>
<i>APRM</i>	<i>Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs</i>
<i>ASTU</i>	<i>Unités de Lutte contre le Vol de Bétail</i>
<i>AU</i>	<i>Union Africaine</i>
<i>ASAP</i>	<i>Programme Africain d'Analyse de la Sécurité</i>
<i>ASF</i>	<i>Force de Réserve Africaine</i>
<i>ASR</i>	<i>African Security Review</i>
<i>BTWC</i>	<i>Convention sur les Armes Biologiques et Toxiques</i>
<i>C&G</i>	<i>Programme Gouvernance et Corruption</i>
<i>DCEC</i>	<i>Direction pour la Corruption et le Crime Économique</i>
<i>DPCI</i>	<i>Direction des Enquêtes sur les Crimes Prioritaires</i>
<i>DSO</i>	<i>Direction des Opérations Spéciales</i>
<i>DUAOSP</i>	<i>Division de l'Union Africaine des Opérations de Soutien à la Paix</i>
<i>EAC</i>	<i>Communauté de l'Afrique de l'Est</i>
<i>EAPCCO</i>	<i>Organisation de Coopération des Chefs de Police d'Afrique de l'Est</i>
<i>EASBRICOM</i>	<i>Mécanisme Indépendant de Coordination Indépendante des</i>
<i>ESAAMLG</i>	<i>Groupe d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est de Lutte contre le Blanchiment d'argent</i>
<i>ECCAS</i>	<i>Communauté Économique des États d'Afrique Centrale</i>
<i>ECOWAS</i>	<i>Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)</i>
<i>EXCOM</i>	<i>Comité Directeur</i>
<i>GCSP</i>	<i>Centre de Genève pour les Politiques relatives à la Sécurité</i>
<i>HSF</i>	<i>Fondation Hanns Seidel</i>
<i>ICC</i>	<i>Tribunal Criminel International</i>
<i>ICPAT</i>	<i>Programme IGAD d'Amélioration des Capacités dans la Lutte contre le Terrorisme</i>
<i>IDASA</i>	<i>Institut pour la Démocratie en Afrique du Sud</i>
<i>IGAD</i>	<i>Autorité Intergouvernementale sur le Développement</i>
<i>IPOC</i>	<i>Portail d'Information sur la Corruption</i>
<i>LVBC</i>	<i>Commission du Bassin du Lac Victoria</i>
<i>MANCO</i>	<i>Comité de Gestion</i>
<i>MoU</i>	<i>Protocole d'Entente</i>
<i>MPDs</i>	<i>Services de Police Urbaine</i>
<i>NEPAD</i>	<i>Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique</i>
<i>NGO</i>	<i>Organisation non-gouvernementale</i>
<i>NPO</i>	<i>Organisation à but non lucratif</i>

<i>NUPI</i>	<i>Institut norvégien des Affaires Internationales</i>
<i>OAU</i>	<i>Organisation pour l'Unité Africaine</i>
<i>OCML</i>	<i>Programme Blanchiment d'Argent et Crime Organisé</i>
<i>OSF-SA</i>	<i>Fondation sud-africaine pour une société ouverte</i>
<i>OSP</i>	<i>Opérations de soutien à la paix</i>
<i>PAP</i>	<i>Parlement Panafricain</i>
<i>PCIA</i>	<i>Programme Crime International en Afrique</i>
<i>PCRD</i>	<i>Reconstruction et Développement post-confliktuels</i>
<i>PFN</i>	<i>Procédures de Fonctionnement Normalisées</i>
<i>PFP</i>	<i>Programme de formation à la Paix</i>
<i>PGA</i>	<i>Programme de Gestion des Armes</i>
<i>PPCD</i>	<i>Programme de Prévention des Conflits Directs</i>
<i>PPJC</i>	<i>Programme Politique, Justice et Crime</i>
<i>PPSG</i>	<i>Gouvernance du Secteur de la Sécurité</i>
<i>PRP</i>	<i>Programme de Rapport Paix et Sécurité</i>
<i>PSC</i>	<i>Conseil de Sécurité et de Paix de l'Union Africaine</i>
<i>PSE</i>	<i>Programme sur la Sécurité de l'Environnement</i>
<i>PSP</i>	<i>Programme de sécurité pastorale</i>
<i>RECS</i>	<i>Communautés Économiques Régionales (CER)</i>
<i>RECSA</i>	<i>Centre Régional des Petites Armes</i>
<i>RM</i>	<i>Mécanismes régionaux</i>
<i>RPTC</i>	<i>Centre Régional de Formation au Maintien de la Paix</i>
<i>SACQ</i>	<i>South African Crime Quarterly</i>
<i>SADC</i>	<i>Communauté de Développement de l'Afrique Australe</i>
<i>SADCBRIG</i>	<i>Brigade de la Commuauté de Développement de l'Afrique Australe</i>
<i>SANDF</i>	<i>Forces Armées sud-africaines</i>
<i>SANWC</i>	<i>École Militaire Nationale d'Afrique du Sud</i>
<i>SAPS</i>	<i>Services de Police Sud-Africains</i>
<i>SARPCCO</i>	<i>Organisation de Coopération des Chefs de Police d'Afrique Australe</i>
<i>SALW</i>	<i>Petites armes et armes légères</i>
<i>SIDA</i>	<i>Agence Suédoise Internationale de Coopération au Développement</i>
<i>SWEAT</i>	<i>Groupe de Travail pour l'Éducation et l'Information des Travailleurs Sexuels</i>
<i>TNP</i>	<i>Traité de non-prolifération des armes nucléaires</i>
<i>UNAMID</i>	<i>Opération hybride ONU-UA pour le Darfour</i>
<i>UNECA</i>	<i>Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique</i>
<i>UNDP</i>	<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>
<i>UNEP</i>	<i>Programme des Nations Unies pour l'Environnement</i>
<i>UNODC</i>	<i>Bureau des Nations Unies pour les Drogues et le Crime</i>
<i>UNPOC</i>	<i>Formation des Nations Unies pour les Officiers de Police (FNUOP)</i>
<i>VCFE</i>	<i>Violence contre les Femmes et les Enfants</i>

Message

Du Président du Conseil Consultatif International Salim Ahmed Salim

On a beaucoup écrit à propos des questions liées à l'insécurité africaine et l'Institut d'Études de Sécurité (ISS) est souvent sur le devant de la scène à ce propos. Cependant, de nombreux états africains sont encore faibles et par conséquent incapables d'assurer la médiation entre les forces individuelles et mondiales. Ces états ne sont pas non plus en mesure d'assurer la sécurité et la prospérité pour leur population, en dépit des améliorations observées récemment dans la capacité des divers gouvernements.

Les défis auxquels est confronté le continent sont profonds et structurels de par nature. La crise économique mondiale actuelle s'ajoute à ces problèmes, et pourrait bien avoir un impact sur les niveaux de l'assistance au développement, ainsi que sur la capacité du continent à sortir, par la voie commerciale, de la pauvreté.

Le manque d'informations publiquement disponibles et fiables sur les questions relatives à la sécurité ainsi que l'hostilité et la suspicion que la recherche de telles informations crée parmi les gouvernements africains, place l'ISS et son travail dans une position unique. Il n'existe aucune solution magique à l'insécurité africaine, mais le besoin et la contribution potentielle que représente l'ISS en tant que groupe de réflexion indépendant et régional peut être immense.

Lors de la réunion du Conseil Consultatif que j'ai présidé en octobre 2008 à Nairobi, nous avons eu la l'occasion d'étudier un rapport d'évaluation sur toute l'organisation rédigé par des évaluateurs externes (COWI Associates, Danemark et Channel Research, Belgique) à la mi-2008. Certains domaines, selon ce rapport, exigent une amélioration. Cependant, le rapport a également révélé les points suivants :

- L'ISS est une organisation non-gouvernementale progressiste et un partenaire essentiel en ce qui concerne la paix et la sécurité en Afrique du Sud sur le continent ;
- L'excellente réputation de l'ISS ainsi que la qualité de ses services et produits ont donné lieu à une importante demande de la part des autres partenaires dans le secteur de la sécurité, ainsi que de la part des gouvernements et des organisations supranationales en Afrique et à l'étranger ;
- Il a été possible de provoquer divers types d'impact à différentes échelles, bien qu'il soit difficile d'attribuer les changements à long terme dans la politique ou dans la sécurité aux seules interventions de l'ISS. Les contributions de l'Institut participent néanmoins aux changements dans les dynamiques, les procédures et les structures de la prise de décisions politiques.

L'ISS a établi un réseau professionnel de contacts et des relations de coopération avec des partenaires externes.

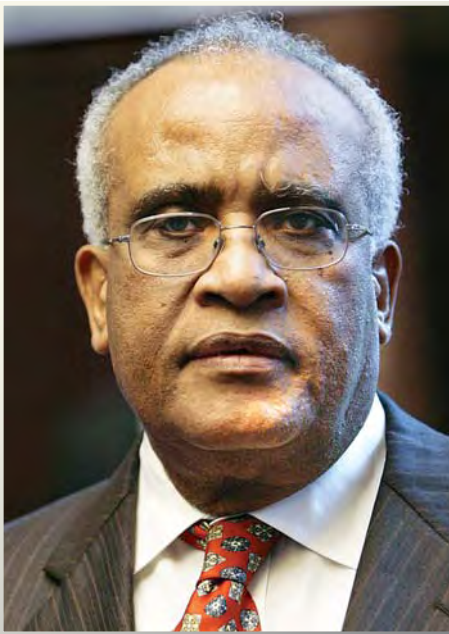
‘Le manque d’informations publiquement disponibles et fiables sur les questions relatives à la sécurité ainsi que l’hostilité et la suspicion que la recherche de telles informations crée parmi les gouvernements africains, place l’ISS et son travail dans une position unique.’

La présence à l’échelle nationale de l’ISS permet d’obtenir un niveau approfondi d’interaction avec ses homologues et partenaires locaux, interaction qui serait dans d’autres circonstances impossible.

En marge de cette réunion, des débats ont lieu sur les questions pertinentes à la croissance et au développement continu de l’ISS. Des questions telles que les grandes tendances de la sécurité humaine dans le monde et en Afrique pour les trois prochaines années, les priorités et stratégies institutionnelles associées, l’expansion en Afrique de l’Ouest ainsi qu’un bureau de liaison à New York, les questions mondiales du genre et du changement climatique, les inquiétudes actuelles à propos de la paix et de la sécurité en Afrique ainsi que la situation au Zimbabwe et les événements dans l’est de la République Démocratique du Congo sont parmi les questions qui ont été abordées.

En tant que membre du Conseil Consultatif International de l’ISS, notre rôle est d’offrir un conseil stratégique sur les projets et les programmes actuels de l’Institut. Nous souhaitons nous assurer que l’objectif de l’ISS reste à la pointe de nos délibérations – en proposant un équilibre et une objectivité critique par nos recherches empiriques et notre analyse contextuelle des

questions relatives à la sécurité humaine pour des partenaires tels que les responsables de la formulation des politiques, des experts, des groupes d’interventions ainsi que les médias. Nous sommes de l’avis que l’Institut honore son mandat de manière exemplaire ; en effet, l’ISS a été identifié comme l’un des 30 principaux groupes de réflexion au monde, si l’on exclut les organisations américaines, dans le cadre d’une étude effectuée en 2008 par le Programme pour la Société Civile et les Groupes de Réflexion. Comme le montre ce rapport pour 2008, l’Institut renforce actuellement son activité de plus en plus : nous nous devons donc de rendre hommage aux qualités de direction, de dynamisme et de concentration de la direction de l’Institut, que dirige le Directeur Général Jakkie Cilliers.



Salim Ahmed Salim (Picturenet).



Selby Baqwa, Lucy Mailula, Jakkie Cilliers.

Message

Des Membres du Conseil d'Administration de l'ISS Lucy Mailula, Selby Baqwa, Jakkie Cilliers

L'ISS est un institut panafricain de recherche appliquée dans le domaine des politiques, et possède des bureaux en Éthiopie, en Afrique du Sud et au Kenya. Son personnel vient de 17 pays d'Afrique différents, et l'ISS est peut-être le principal groupe de réflexion dans le domaine de la sécurité humaine en Afrique. À cette fin, nous cherchons à intégrer la question de la sécurité humaine dans les processus de formulation des politiques publiques, et tentons d'influencer les grands responsables de l'Afrique et du monde. Lorsque cela est possible, l'Institut adopte une approche complémentaire et collaborative en association avec les organisations régionales et les gouvernements d'Afrique, mais n'hésite cependant pas à entreprendre des recherches sur des questions controversées sensibles lorsque cela s'avère nécessaire. Puisque l'Institut reconnaît les défis relatifs à la capacité de l'Afrique, celui-ci va au-delà de la recherche appliquée dans le domaine des politiques. Un certain nombre de programmes et projets de l'ISS apporte en effet une assistance à la mise en œuvre concrète pour les gouvernements d'Afrique et les organisations régionales. Ainsi, l'Institut n'est pas seulement ou simplement un groupe de réflexion que l'on peut utiliser comme source primaire de référence sur les défis et les progrès de l'Afrique, mais est également une organisation

qui agit et qui traduit sa recherche en des projets actifs qui assistent dans l'accomplissement d'une plus grande paix, d'une meilleure sécurité et donc du développement sur le continent.

En tentant d'identifier les besoins dans le contexte de conditions politiques et économiques qui changent, l'Institut a formulé les réponses institutionnelles et programmatiques dans le cadre de sa période de planification stratégique jusqu'en 2011. L'ISS dirige actuellement 12 grands programmes répartis sur cinq bureaux (dont le siège), qui contribuent à la sécurité humaine en Afrique. L'Institut dirige également quatre initiatives d'assistance qui contribuent à la sécurité humaine en Afrique. Ces programmes et initiatives sont nés de la tentative de concrétisation de la mission de l'Institut, de la satisfaction de la demande des partenaires, et de la réaction à de nouvelles conditions. L'ISS a établi un vaste réseau de clients et d'institutions partenaires aux niveaux continental, régional et national, et son impact et sa collaboration à l'échelle régionale et africaine sont impressionnants. L'avantage comparatif de l'ISS réside dans sa longue et profonde expérience dans le domaine de la sécurité humaine en Afrique, le niveau d'expertise de son personnel, et sa capacité à proposer des produits et services de qualité élevée.

En tant que membre du Conseil d'Administration de l'ISS, nous sommes, en fin de compte, légalement responsables de l'utilisation efficace et réelle des ressources fournies à l'Institut pour le bénéfice de ses partenaires - qui sont les millions d'Africains qui vivent dans la peur, la pauvreté et l'insécurité quotidienne. Nous aimerions tout particulièrement exprimer notre gratitude envers le soutien et la direction offerts par le forum du partenariat avec l'ISS, qui est composé de représentants des gouvernements d'Allemagne, de Norvège, de Suède, du Danemark, de Finlande, de Suisse et d'Islande. Nous aimerions également remercier la Fondation pour une Société Ouverte, qui est basée en Afrique du Sud. En effet, par l'étroite coopération et le soutien actif de tous ces partenaires, nous avons pu établir un développement stratégique et garantir la croissance de notre organisation, afin que celle-ci devienne une ressource mondiale sur la sécurité africaine, la stabilité et la construction de la paix sur le continent. En 2009, de nouveaux grands partenaires supplémentaires nous rejoindront pour soutenir l'Institut, comme les Pays-Bas.

Nous sommes heureux d'annoncer de substantielles améliorations dans la gestion financière et dans la conformité interne au niveau des processus et des procédures dans l'Institut au cours des 12 derniers mois. En effet, l'établissement d'un siège distinct et le rôle dynamique qu'a joué la directrice adjointe de l'Institut, Doris Murimi, ont permis d'accomplir ces excellents résultats. Les comptes de l'ISS sont vérifiés annuellement et les résultats sont distribués à tous nos partenaires à la coopération ainsi qu'à la demande des autres partenaires. Des certificats individuels concernant les programmes sont produits, si cela est nécessaire. Une description comptable annuelle et les relevés des comptes financiers vérifiés sont également soumis aux partenaires à la coopération. Les activités de chaque année sont élaborées dans le cadre d'un plan de travail qui décrit les activités et les résultats envisagés pour l'année donnée, et ainsi de suite. Nous sommes de l'avis que l'Institut a adopté les meilleures pratiques actuelles dans ses fonctions de responsabilité ; le fonctionnement de notre organisation est exemplaire en ce qui concerne les principes de transparence et d'ouverture dans ses engagements, comme l'illustre ce rapport annuel pour 2008. Notre rôle principal est par conséquent de féliciter et de remercier tous ceux par qui cela a été possible : le personnel de l'ISS ainsi que leurs collaborateurs dans toute l'Afrique.

Membres

Conseil Consultatif International

Dr Salim Ahmed Salim

Ancien Premier ministre de Tanzanie, ancien Secrétaire Général de l'OUA, membre du Panel des Sages de l'UA, Dar es Salaam, Tanzanie (Président du Conseil)

S. E. Siteke Mwale, Ambassadeur

Représentant Spécial pour la Région des Grands Lacs, Lusaka (Président Adjoint du Conseil)

M. Saki Macozoma

Président, STANLIB, Johannesburg, Afrique du Sud

Lt Gén. L. M. Fischer (retraité)

Ancien Commandant des Forces Armées du Botswana, Gaborone, Botswana

S. E. Jan Mutton, Ambassadeur

Ambassadeur de Belgique en Afrique du Sud, Pretoria

Prof. Judy Wakhungu

Directrice Générale, Centre Africain d'Études Technologiques, Nairobi, Kenya

Kåre Aas, Ambassadeur

Ambassadeur de Norvège à Kabul, Afghanistan

M. Gerd Linska

Représentant de la Fondation Hanns Seidel, Johannesburg, Afrique du Sud

Prof. Ramesh Thakur

Directeur de l'École Balsillie des Affaires Internationales, Waterloo, Ontario, Canada

Prof. Deon Fourie (retraité)

Ancien Professeur d'Études Stratégiques, Pretoria, Afrique du Sud

Dr Agostinho Zacarias

Coordinateur des Affaires humanitaires à demeure pour l'ONU et Représentant à demeure du PNUD, Harare, Zimbabwe

Melle Thandi Modise

Présidente de l'Assemblée de la Province du Nord-Ouest, Mmabatho, Afrique du Sud

Francis Deng, Ambassadeur

Représentant Spécial de l'ONU pour la Prévention des Génocides et des Atrocités de Masse, New York, États-Unis

Lt Gén. Lazaro Sumbeiywo (retraité)

Directeur Général, Institut Moi Africa, Nairobi, Kenya

Dr Leonardo S. Simao

Directeur Général, Fondation Joaquim Chissano, Maputo, Mozambique

Ahmed Haggag, Ambassadeur

Secrétaire Général, Africa Society, Le Caire, Égypte

Mme Scholastica Kimaryo

Ancienne Directrice Régionale Adjointe du PNUD pour les opérations en Afrique de l'Est et en Afrique Australe, Division 2, Johannesburg, Afrique du Sud

Personnalité juridique

En Afrique du Sud, l'ISS est enregistré comme fiducie à but non lucratif (numéro d'enregistrement 1922/T) et est gouverné par le Droit des Fiducies, en accord avec la Loi sur le Contrôle des Propriétés Fiduciaires de 1997 (n°57, 1997). Selon l'article 5.1, l'acte constitutif de fiducie de l'ISS prévoit que :

L'objectif de la fiducie est de recevoir et d'accepter des capitaux et toute donation, ainsi que de percevoir des revenus dans le cadre du Fonds en Fiducie, et d'utiliser lesdits produits dans le but unique d'améliorer la sécurité humaine en Afrique. Ce but pourra être atteint par la recherche appliquée, la prestation de services de conseils et la dissémination d'informations qui pourront informer les décisions dans les domaines critiques de la sécurité individuelle, nationale, régionale et internationale. La fiducie s'engage envers la démocratie, la bonne gouvernance et la promotion d'une sécurité commune.

L'Institut est également enregistré comme organisation à but non lucratif en Afrique du Sud, en vertu de la Loi sur les Organisations à But Non Lucratif de 1997 (N°71 de 1997), sous le numéro 006-981 NPO.

En Éthiopie, l'Institut est enregistré comme association de recherche au sein du Ministère de la Justice, sous le numéro de certification 2190, daté du 29 juin 2005. Au Kenya, l'ISS est enregistré comme société à responsabilité limitée par garantie, sans capital social, dûment incorporée dans la République du Kenya, (numéro d'enregistrement C 119625) à la date du 29 septembre 2005, en vertu de la Loi sur les Entreprises, Chapitre 486 du Droit de la République du Kenya.

Code de déontologie

L'objectif du Code de Déontologie de l'ISS est de formaliser et de confirmer, en qualité d'employé de l'Institut, mon respect le plus complet des normes de conduite et de comportement dans la perspective de la mission et de la vision de l'ISS.

Lorsque je communiquerai au sein de l'Institut, je m'engagerai à :

- Traiter de manière juste, professionnelle, équitable et intègre tous mes collègues, quels que soient leur sexe, leur religion ou leur culture ;
- Coopérer avec mes collègues afin d'améliorer la performance de l'Institut ;
- Exécuter, du mieux de mes capacités, toute instruction raisonnable et légitime donnée par les personnes officiellement autorisées à donner de telles instructions ;
- Utiliser les voies appropriées pour exprimer mes griefs ou pour émettre des déclarations ;
- Motiver mes collègues par l'utilisation appropriée de leurs compétences, et encourager leur développement fonctionnel ;
- Respecter l'intimité, la dignité et la réputation professionnelle de mes collègues ;
- Œuvrer vers la vision, la mission, les objectifs et politiques de l'Institut et tenter d'encourager et de soutenir mes collègues.

Lorsque je communiquerai avec le public en général, je m'engagerai à :

- Promouvoir la mission et la vision de l'Institut ;
- Traiter toute personne avec un respect égal, quels que soient les critères de jugement, les croyances ou les tendances politiques de cette personne ;
- Être impartial dans ma conduite professionnelle ;
- Accepter la responsabilité de chacune des mes paroles, actions et décisions.

Dans le cadre de mes recherches, je m'engagerai à :

- Respecter et reconnaître la propriété intellectuelle d'autrui ;
- Améliorer la qualité des produits de l'Institut en soumettant mes recherches à des pairs ou autres processus d'évaluation indépendants ;
- Respecter la confidentialité et la dignité des sources de mes recherches ;
- Améliorer le développement de la pensée universitaire africaine et la capacité de recherche sur le continent ;
- Coopérer, collaborer et établir des réseaux avec d'autres organisations qui ont également pour but d'améliorer la sécurité humaine en Afrique ;
- Observer le plus haut degré de professionnalisme et d'excellence dans mon travail.

Code d'éthique

L'objectif du Code d'Éthique de l'ISS est de fournir des principes, valeurs et normes éthiques qui vont au-delà de la loi, pour l'organisation

En qualité de membre de l'Institut d'Études de Sécurité, je m'engagerai à :

- Respecter la loi, et tous les documents juridiques qui m'engagent ;
- Tenter d'être juste et courtois, et d'assumer mes responsabilités honnêtement, sans peur ni faveur ;
- Prévenir et éviter tout conflit d'intérêt collectif ou personnel ;
- Accepter la responsabilité de toutes mes actions et décisions personnelles ;
- Honorer la confidentialité des questions internes de l'Institut, et en respect des principes de transparence ;
- Utiliser les informations acquises ou obtenues par et de l'Institut de manière responsable, et uniquement dans un but légitime ;
- Maintenir une bonne gouvernance organisationnelle, adopter les meilleurs principes et pratiques de gestion, et maintenir un environnement professionnel libre de toute drogue ;
- Respecter et promouvoir le droit de tous à la sécurité, à la paix, à la justice et à la démocratie ;
- Maintenir les plus hauts niveaux de transparence, d'intégrité et de responsabilité dans l'utilisation la plus rationnelle des sommes octroyées par les bailleurs de fonds.

Vision

En qualité d'important institut de recherche sur la sécurité humaine en Afrique, l'Institut d'Études de Sécurité (ISS) œuvre pour une Afrique pacifique et stable caractérisée par un développement durable, le respect des droits de l'homme, l'état de droit, la démocratie, la sécurité collaborative et l'intégration de la dimension du genre. L'ISS concrétise cette vision :

- En entreprenant des recherches appliquées, des formations et la construction des capacités ;
- En travaillant en collaboration avec autrui ;
- En facilitant et en soutenant la formulation des politiques ;
- En surveillant les tendances et la mise en œuvre des politiques ;
- En rassemblant, en interprétant et en disséminant l'information ;
- En établissant des réseaux aux niveaux international, régional et national.

Mission

Conceptualiser, informer et améliorer le débat sur la sécurité humaine en Afrique, afin de soutenir la formulation, la mise en œuvre et la prise de décisions relatives aux politiques à tous les niveaux.

Domaines d'action de l'ISS

Les gouvernements et organisations dans le monde entier subissent une pression inégale dans la production et la manifestation de résultats. Cette tendance a donné lieu à une orientation plus poussée vers la notion d'extrants, ou objectifs. L'Institut reconnaît qu'un extrant représente un puissant outil pour une plus grande crédibilité et pour une meilleure satisfaction des besoins des parties prenantes.

À cette fin, en 2008, l'Institut a présenté les résultats de ses programmes en accord avec les divers extrants définis. Le tableau ci-dessous décrit les extrants de l'ISS et les programmes et initiatives de l'Institut correspondants.

Extrants de l'ISS	Programme/projet correspondant
Domaine A: Utilisation des analyses et alertes précoces de l'ISS pour informer les politiques de prévention et de gestion des conflits en Afrique.	Programme de Prévention Directe des Conflits (DCP) Programme d'Analyse de la Sécurité en Afrique (ASAP)
Domaine B: Des capacités et politiques africaines de maintien de la paix qui reflètent des éléments vérifiables du développement doctrinal et de la construction des capacités entrepris par l'ISS indépendamment et dans le cadre des réseaux PFP, APSTA et ACOC.	Programme de Formation à la Paix (PFP) Programme de Gouvernance du Secteur de la Sécurité (SSG)
Domaine C: Des politiques, pratiques et systèmes de reconstruction post-confliktuelle dans les pays africains sélectionnés et des organisations régionales développées avec le soutien et la contribution de l'ISS.	Programme de Gestion des Armes (AMP) Programme sur le Crime International en Afrique (ICAP) Programme de Formation à la Paix (PFP) Programme de Prévention Directe des Conflits (DCP) Programme d'Analyse de la Sécurité Africaine (ASAP) Programme sur la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (SSG)
Domaine D: Des politiques et cadres réglementaires pour gérer les mesures de lutte contre la prolifération des armes en Afrique, élaborés avec le soutien et la contribution de l'ISS.	Programme de Gestion des Armes (AMP)
Domaine E: Des politiques et cadres réglementaires régionaux et nationaux pour lutter contre le crime transfrontalier, organisé et international (dont le blanchiment d'argent) en Afrique, élaborés avec le soutien et la contribution de l'ISS	Programme sur le Blanchiment d'Argent et le Crime Organisé (OCML) Programme sur le Crime, la Justice et la Politique (CJPP) Programme sur le Crime International en Afrique (ICAP) Programme de Gestion des Armes (AMP) Programme IGAD pour la Construction des Capacités dans la Lutte contre le Terrorisme (ICPAT)
Domaine F: Des politiques et cadres réglementaires régionaux et nationaux pour lutter contre certaines formes de corruption et pour promouvoir les aspects de la gouvernance démocratique en Afrique, élaborés avec le soutien et la contribution de l'ISS.	Programme sur la Corruption et la Gouvernance (C&G) Initiative pour la Sécurité Humaine en Afrique (AHSI) Programme sur le Crime, la Justice et la Politique (CJPP)

Extrants de l'ISS	Programme/projet correspondant
Domaine G: Utilisation des analyses et recherches de l'ISS dans les mouvements de population en Afrique (migrations, réfugiés, déplacements internes, trafic d'êtres humains, fraude) pour informer les politiques développées avec le soutien et la contribution de l'ISS.	Des programmes appropriés seront mis sur pied avec l'établissement du Bureau francophone en Afrique de l'Ouest
Domaine H: Des politiques, capacités et cadres réglementaires pour améliorer la gestion environnementale et l'accès aux ressources en Afrique, élaborés avec le soutien et la contribution de l'ISS.	Programme pour la Sécurité Environnementale (ESP) Programme sur la Corruption et la Gouvernance (C&G)
Domaine I: Des responsables africains de la formulation des politiques qui comprennent la théorie et la pratique de la sécurité humaine.	Tous les programmes et projets. L'établissement d'une division formation et éducation en 2010 aidera dans la réalisation de cet objectif.
Domaine J: Un débat plus solide sur les questions qui touchent l'Afrique en ce qui concerne la sécurité humaine sur le continent.	Tous les programmes et projets.
Domaine K: Un débat international sur la sécurité humaine en Afrique informé par les recherches émanant du continent.	Tous les programmes et projets.
Domaine L: Prestation par l'ISS de recherches accessibles et de qualité supérieure et de conseils pour la formulation des politiques, disponibles sur différents supports et format, en anglais, en français et en portugais pour les différents partenaires en Afrique et dans le reste du monde.	Tous les programmes et projets de l'ISS, en particulier ASAP et DCP.
Domaine M: Un ISS pertinent et respecté en Afrique francophone et lusophone, disposant d'une meilleure connaissance du Maghreb.	ASAP ICAP
Domaine N: Une plus grande demande d'engagement de l'ISS de la part des partenaires principaux.	Tous les programmes et projets de l'ISS.
Domaine O: Un ISS engagé dans tous les domaines principaux de la formulation des politiques liées à la sécurité humaine en Afrique.	Tous les programmes et projets de l'ISS.

Dans la plupart des cas, les programmes de l'ISS sont actifs dans plus d'un domaine. Afin d'offrir davantage de détails, les sections qui suivent décrivent les résultats principaux pour chaque programme et initiative de l'ISS.

Initiative pour la sécurité humaine en Afrique

L'initiative pour la Sécurité Humaine en Afrique (ISHA) à Nairobi est une initiative régionale visant à fournir des informations et à améliorer la connaissance des questions relatives à la sécurité humaine sur le continent. En 2008, l'ISHA a procédé à des évaluations réussies des systèmes de justice criminelle et du crime dans les cinq pays membres du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP - Bénin, Mali, Sierra Leone, Tanzanie et Zambie). Le projet a ainsi pu fournir à ces gouvernements des preuves réelles de l'incidence et de la prévalence du crime, du statut, de l'efficacité et de la réalité de leurs systèmes de justice criminelle respectifs, ainsi que l'impact de ce dernier sur les processus politiques. L'ISHA a produit un savoir qui a pu être utilisé pour influencer les réformes dans les systèmes de justice criminelle en Afrique, par l'intermédiaire de réunions avec les grands responsables et de deux événements de dissémination publique qui ont convié les partenaires concernés.

Dans les cinq pays membres du MAEP, la recherche a principalement fait apparaître qu'il existait un besoin inévitable de réforme, afin de créer un espace pour la justice coutumière dans les systèmes de justice formelle. Les preuves produites par les évaluations ont en effet révélé que la majeure partie des citoyens africains choisissent d'utiliser les systèmes de justice coutumière pour plusieurs raisons : coût élevé du système juridique formel, absence de ces institutions modernes dans les zones rurales, où la plupart des Africains habitent. Ce manque de facilitation de l'accès à la justice pour la majeure partie des habitants du continent exige une résolution par l'intermédiaire d'efforts amorcés et déployés au niveau régional, et mis en œuvre et appliqués au niveau national.

Le projet a par conséquent été en mesure d'influencer le MAEP en informant les secrétariats du mécanisme répartis dans les différents pays des résultats de la recherche : Secrétariat du MAEP à Midrand, Unités de Soutien du MAEP au sein de la division Administration Publique et Gouvernance, Commission Économique de l'ONU pour l'Afrique, basée à Addis Abeba. Ainsi, les futures évaluations nationales incorporeront dans leurs recherches la justice criminelle et le crime. Le Secrétariat du MAEP révisé actuellement le questionnaire principal de l'étude, à la demande légitime de l'ISHA.

L'ISHA a également pu améliorer sa capacité dans la production de recherche sur le crime et dans le secteur de la sécurité dans les cinq pays concernés. En tout, 25 hauts responsables de diverses institutions et organisations ont participé à des ateliers méthodologiques, où des



perspectives concernant l'étude des questions débattues ont été abordées. Dans trois des pays (Bénin, Mali et Sierra Leone), trois organisations ont bénéficié d'une formation dans la réalisation d'études sur la victimisation. Dans ces pays, aucune étude à ce sujet n'avait jamais été menée. Les données sur le crime de l'ISHA représentent les premiers éléments d'information sur la victimisation du crime dans ces pays. Au Bénin, en particulier, les données relatives à la victimisation ont été les premières données dans ce domaine à être disponible publiquement. Les statistiques judiciaires et les résultats produits par les recherches ont généré un intérêt important au sein des organes chargés de la sécurité.

À l'aide d'une série d'ateliers, l'ISHA a contribué au discours sur la sécurité humaine sur le continent. Les thèmes débattus dans le cadre de ce forum ont été la paix et les conflits, et l'objectif a été d'améliorer le travail du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (UA).

Personnel de l'ISHA

Annie	CHIKWANHA	Chercheuse en Chef
Noel	SIKASA	Administrateur de Programme

Association Africaine des Formateurs de Soutien à la Paix

L'Association Africaine des Formateurs de Soutien à la Paix (APSTA), pour qui le bureau de l'ISS à Addis-Abeba sert de secrétariat permanent, est une association d'institutions, de centres et d'individus africains engagés dans la formation pour le maintien de la paix, la recherche et l'assistance au développement des politiques. L'APSTA a été conçue pour concevoir, entre autres choses, des moyens de faire progresser la coordination de la formation au soutien à la paix en Afrique, de partager les meilleures pratiques, d'être un forum par lequel il est possible de normaliser la doctrine, et de disséminer les leçons apprises et les progrès pratiques des concepts, telles que la responsabilité de protection. L'objectif principal de l'APSTA est de contribuer à la paix et à la sécurité en Afrique par l'amélioration des capacités, la formation au maintien de la paix et le développement des doctrines, pour permettre à l'Union Africaine et aux Communautés Économiques Régionales (CER) ainsi qu'aux mécanismes régionaux de réagir de manière efficace aux conflits violents.

En 2008, l'APSTA a entrepris diverses activités. Elle a pu, en effet, fournir une assistance au développement des politiques à l'Union Africaine, en ce qui concerne le développement et le fonctionnement de la Force de Réserve Africaine (FRA). À cet égard, l'APSTA a assuré la promotion des directives pour le cadre politique de la police de la FRA, en élaborant le document contextuel et en organisant l'atelier qui a permis d'adopter ces mêmes directives. Ceci a également permis de contribuer au fonctionnement de la composante policière de la FRA, et au processus d'intégration de cette composante au niveau du développement accompli par la composante militaire de la Force de Réserve Africaine. Ceci correspond aux objectifs généraux de l'APSTA, qui sont en particulier ceux de l'amélioration de la capacité des organisations africaines à réagir efficacement aux conflits par l'amélioration de l'architecture africaine pour la paix et la sécurité, ainsi que de la FRA.

Depuis son établissement, l'APSTA entretient des relations de travail collaboratives avec l'Union Africaine. Son importance et son rôle dans le fonctionnement de la FRA sont reconnus, puisque le nom de l'Association est souvent mentionné dans les documents de l'Union Africaine. Jusqu'en octobre 2008, cependant, les relations entre l'APSTA et l'UA n'étaient pas formellement définies. En 2008, une relation formelle a été établie avec la Division pour la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine ainsi que les services des opérations de soutien à la tête de sa dernière. Ainsi, l'APSTA a signé un protocole d'entente avec la Division pour la Sécurité et la

Paix, afin de fournir une assistance dans la coordination et la normalisation de la formation au maintien de la paix en Afrique, ainsi que dans l'élaboration des politiques, les leçons apprises et élaborations d'une doctrine. Ce protocole d'entente a permis de formaliser les relations entre l'APSTA et l'Union Africaine en soulignant les rôles respectifs des deux organisations ainsi que leurs attentes, mais a également permis d'améliorer le niveau de collaboration entre elles, et a donné lieu à la formulation de plusieurs manières de permettre à l'APSTA de devenir un partenaire essentiel de l'Union Africaine et de jouer un rôle vital dans les questions relatives au maintien de la paix et à la formation dans ce domaine en Afrique.

Réussite de l'ISS

L'un des accomplissements de l'APSTA en 2008 a été l'établissement d'une relation formelle avec la Division pour la Paix et la Sécurité de l'UA et ses Services d'Opérations de Soutien à la Paix. Ainsi, l'APSTA a signé un Protocole d'Entente avec la Division pour la Paix et la Sécurité de l'UA pour offrir son soutien dans la coordination et la normalisation des formations de soutien à la paix en Afrique, ainsi que dans le développement des doctrines, politiques et leçons apprises.

D'autres initiatives ont été couronnées de succès en 2008. Une analyse des développements actuels qui ont influencé le fonctionnement des opérations continues de soutien à la paix a été effectuée et deux leçons ont été apprises à cet égard. En décembre 2008, l'APSTA a donc organisé un séminaire de deux jours intitulés « Somalie : la quête pour la construction et le maintien de la paix ». Le séminaire a eu pour but d'identifier les leçons apprises des efforts de maintien et de construction de la paix et de formuler des recommandations pour l'élaboration des politiques et le développement d'une doctrine de l'Union Africaine pour le maintien de la paix. Cet événement a rassemblé des participants des institutions membres de l'APSTA, de la Commission de l'Union Africaine, d'AMISOM, de la SADC, d'EASBRICOM et de l'OTAN, entre autres.

Personnel de l'APSTA

Solomon	DERSSO	Chercheur en Chef
Themhani	MBADLANYANA	Chercheur adjoint

Programme africain pour l'analyse de la sécurité

Le Programme Africain pour l'Analyste de la Sécurité (ASAP), à Pretoria, ainsi que l'Unité pour l'Analyse des Conflits et les Alertes Précoces de l'ISS, ont célébré leur 10ème anniversaire en 2008. L'ASAP cherche à compléter l'ordre du jour de la sécurité et de la paix de l'Union Africaine par l'analyse des situations conflictuelles et par l'introduction d'alertes précoces que les partenaires peuvent utiliser afin de prévenir les conflits en Afrique.

L'ASAP a organisé des briefings populaires en 2008. Ces briefings sont accessibles aux collègues de l'ISS ainsi qu'aux partenaires extérieurs, et permettent de fournir une analyse experte des développements principaux concernant les pays visés et les thèmes abordés. Cette année, le programme a pu introduire des notes écrites, la documentation des grandes questions, ainsi que la dissémination des informations à une plus grande audience par e-mail et par le site Internet de l'ISS. Plus de 200 notes ont ainsi été distribuées en 2008, et un nombre croissant de responsables de la formulation des politiques, d'universitaires et de diplomates se sont abonnés aux éditions quotidiennes. Pour commémorer son 10ème anniversaire, l'ASAP a complété ces briefings quotidiens avec l'introduction d'une évaluation analytique annuelle des développements observés sur le continent. Cette évaluation a été publiée en février 2009 sous le titre « Afrique 2008-2009 : perspectives concernant l'année passée et l'année à venir ». En dépit de sa nature expérimentale, cet effort de pionnier, fourni par un groupe de réflexion africain, a visiblement comblé un fossé, comme le prouve l'avalanche de réactions provenant de partenaires extrêmement positifs et demandant à l'ASAP de se fonder sur cette initiative pour élaborer de futures activités.

En termes d'amélioration des capacités, l'ASAP a, en 2008, continué d'apporter son soutien, par l'intermédiaire de rapports rédigés par des experts, au Comité du Parlement Panafricain pour la Coopération, les Relations Internationales et la Résolution des Conflits. Ainsi, des responsables de projets du Parlement Panafricain ont été détachés auprès de l'ASAP à fin d'apporter au PAP une expertise supplémentaire pour analyser les questions relatives au conflit. Le rapport et les recommandations de ce Comité – qu'ASAP assiste dans la rédaction des rapports - sont intégrés dans le système de l'Union Africaine, et permettent enfin d'effectuer des analyses du programme dont sera informé le plus haut organe de prise de décision à l'échelle continentale. Au cours de cette période, l'ASAP a également collaboré avec la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) sur le renforcement des unités d'alerte précoce des conflits sur le continent.

En 2008, l'analyse rapide de l'ASAP quant aux événements en cours a permis aux programmes d'organiser des séminaires en temps voulu. Le programme a par conséquent atteint l'ob-



jectif d'assistance des responsables de la formulation des politiques, des bailleurs de fond, des chercheurs, des médias et de la population en général afin que toute cette partie prenante puisse comprendre les développements complexes dans leur déroulement. On citera en particulier des séminaires sur la violence post-électorale au Kenya, la mise en examen du président Al-Bashir par l'ICC ainsi que l'accord de partage du pouvoir au Zimbabwe.

Au cours de sa 10ème année de fonctionnement, la valeur du travail de l'ASAP se manifeste par la gamme croissante et importante des partenaires qui utilisent les réunions, les rapports de situation, les rapports de recherche et les séminaires du programme. Les membres du programme sont impatients de poursuivre leur travail et d'analyse en cours des 10 prochaines années en ce qui concerne les grands événements du continent, afin de contribuer à la sécurité humaine en Afrique.

Personnel de l'ASAP

Nadia	AHMADOU	Chercheuse adjointe	
Nonhlanhla	BALOYI	Administratrice de programme	Jusqu'en juin 2008
Henri	BOSHOFF	Chercheur Senior	
Richard	CORNWELL	Chercheur Senior	
Paul-Simon	HANDY	Directeur de Programme	
Maria	MALULEKE	Administratrice de Programme	
Chris	MAROLENG	Chercheur Senior	Jusqu'en juin 2008
Tanana	MPANYANE	Chercheur Senior	
Wafula	OKUMU	Chercheur Senior	
Paula	ROQUE	Chercheuse	
Isaaka	SQUARE	Chercheur Senior	
Judy	SMITH-HÖHN	Chercheur Senior	
David	ZOUNMENOU	Chercheur Senior	

Programme de Gestion des Armes

L'objectif principal du Programme de Gestion des Armes (PGA) est d'entreprendre des recherches, d'enrichir les débats, et de fournir un conseil technique et une assistance aux gouvernements, organisations intergouvernementales et entités de la société civile en Afrique, dans le domaine du contrôle des armes et du désarmement, afin de mettre en œuvre des accords sur le désarmement et le contrôle des armes sur le continent, au niveau régional, sous-régional et national.

À Pretoria, le PGA a travaillé en étroite association avec l'Organisation Régionale de Coopération des Chefs de Police d'Afrique Australe (SARPCCO) afin de rédiger et de publier des procédures de fonctionnement normalisé (PFN) pour la mise en œuvre du protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres équipements assimilés. Le PGA a apporté son assistance à la SARPCCO pour l'organisation de réunions de son Comité de Coordination Régionale sur les petites armes et les armes légères, mais a également apporté son assistance dans le développement de ressources pédagogiques sur le contrôle de ces armes. Le PGA a entrepris des recherches sur la prolifération des systèmes de défense aérienne portatifs dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique pour le Centre Régional sur les Petites Armes et les Armes Légères. Le PGA a également entrepris des recherches sur la nature et les mesures des crimes et de la violence provoquée par l'utilisation des armes à feu en Afrique du Sud, pour le compte du Bureau de la Présidence en Afrique du Sud. Le PGA a été représenté au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU et de Son Panel d'Experts sur le Libéria, panel qui a assuré la supervision de l'application de l'embargo de l'ONU sur les armes contre ce pays.

Le PGA s'est activement engagé avec les gouvernements d'Afrique et les groupes de la société civile sur le continent pour la mise en œuvre du Traité de Non-Prolifération des Armes Nucléaires (TNP), de la Convention sur l'Interdiction de la Mise au Point, de la Fabrication et du Stockage des Armes Bactériologiques (Biologiques) ou à Toxines et sur leur Destruction (Convention dite de "BWC"), et de la ratification du Traité de Dénucléarisation de l'Espace Africain (Traité de Pelindaba). Le PGA a organisé trois ateliers importants. Le premier a réuni des experts du gouvernement et de la société civile en Afrique du Sud, et a abordé le rôle du Traité de Pelindaba dans le renforcement des objectifs de désarmement du TNP (en association avec le James Martin Centre for Non-Proliferation Studies). Le second séminaire a réuni des responsables du gouvernement et des représentants de la société civile pour aborder la

question de la ratification de la Convention BWC au Malawi (en association avec le Projet de Prévention des Armes Biologiques et le Centre des Droits de l'Homme et de la Réhabilitation). Le troisième séminaire a réuni des experts africains en Afrique du Sud pour traiter le thème de la biosécurité (en association avec le Centre d'Études Internationales et de Sécurité). Le PGA était la seule ONG à prendre la parole lors de la réunion internationale d'experts dans le cadre de la Convention BWC. Le PGA a également été invité à donner une présentation au Conseil de Paix et de Sécurité l'Union Africaine sur le thème des petites armes et de la prolifération des armes nucléaires, des déchets toxiques en Afrique et sur le Traité de Pelindaba.

Réussite de l'ISS

Le PGA a travaillé en étroite association avec l'Organisation Régionale de Coopération des Chefs de Police d'Afrique Australe (SARPCCO) afin de rédiger et de publier des procédures de fonctionnement normalisé (PFN) pour la mise en œuvre du protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres équipements assimilés. ce document a été utilisé par la Namibie et le Botswana, qui ont modifié leurs législations respectives sur le contrôle des armes à feu.

En 2008, le PGA a rédigé et publié le guide de la ratification du Traité de Pelindaba, qui a donné lieu à un engagement plus poussé des états africains dans la ratification de ce traité. Les procédures de fonctionnement normalisé pour le contrôle des armes à feu sont devenues un document officiel de la SARPCCO ; ce document a par la suite été utilisé par certains des états d'Afrique Australe dans les modifications de leurs législations respectives sur le contrôle des armes à feu. Des recommandations prescrites par le PGA ont été incluses dans la loi modifiée sur le contrôle des armes conventionnelles en Afrique du Sud. Enfin, l'engagement de du PGA avec le gouvernement d'Afrique du Sud et le public sur les groupements de munitions ont abouti à l'approbation et à la signature de la Convention relative à ce sujet.

Personnel du PGA

Nelson	ALUSALA	Chercheur en Chef
Ben	COETZEE	Chercheur en Chef
Gugu	DUBE	Chercheur Adjoint
Amelia	DU RAND	Chercheuse Adjointe
Dominique	DYE	Chercheur Adjoint
Guy	LAMB	Directeur de Programme
Agar	NGWENYA	Administrateur de Programme
Noël	STOTT	Chercheur en Chef

Programme Corruption et Gouvernance

Le Programme Corruption et Gouvernance (C&G), basé au Cap, est un important centre de recherche, d'information et d'analyse dans les domaines de la gouvernance démocratique et de la corruption dans la région. Le centre travaille en étroite association avec des organisations intergouvernementales, des institutions publiques et la société civile.

En 2008, le travail du centre s'est concentré sur les ressources naturelles, et en particulier sur le secteur des pêcheries. Dans le cadre de cette recherche, des accords concernant l'accès de l'Europe en Afrique ont été étudiés, et une étude sur la corruption et les pêcheries en Afrique a été effectuée. Le centre a également rédigé une analyse approfondie des initiatives volontaires fondées sur le marché et qui promeuvent la durabilité des pêcheries. Le programme a été en mesure d'organiser des conférences régionales à ce propos, dont une réunion des partenaires sur le conseil du MSC (Marine Stewardship Council, ou Conseil pour la Protection de la Mer), ainsi qu'une réunion de la société civile sur l'extension de l'initiative pour la transparence dans les industries d'extraction vers les pêcheries. Nous avons participé à de nombreuses conférences internationales, telles que la réunion de Chatham House à Londres sur le thème de la pêche illégale en Afrique, une réunion du PNUE à Paris sur les systèmes de certification de tierces parties et à des réunions qui ont permis de rédiger une première version du protocole de la SADC sur la pêche illégale. Des recherches sont effectuées en permanence : élaboration du premier questionnaire sur l'accès à l'information en ce qui concerne les pêcheries et études de cas sur l'économie politique de la surpêche en Tanzanie, au Kenya, en Somalie et au Mozambique.

Le programme a participé à l'organisation d'un séminaire pour la société civile sur le thème des développements des biocarburants et agrocarburants et de leur impact sur la sécurité alimentaire en Afrique ; cette réunion a rassemblé les activistes provenant de six pays différents dans la région. L'objectif principal de l'événement était d'obtenir l'engagement de la société civile dans le partage des informations et dans la définition d'une position commune afin de faire pression auprès des gouvernements à l'échelle continentale. Le projet a contribué aux réseaux de la société civile tels que le South African Energy Caucus et la Coalition pour la Justice Environnementale, ainsi qu'avec le Groupe de Durban pour la Justice Climatique et l'association Climate Justice Now! Des présentations données aux différents forums ont permis d'enrichir les débats relatifs aux activités futures pour la société civile, et d'encourager une meilleure compréhension des problèmes.

Une coopération étroite avec les partenaires locaux et internationaux au Liberia, en Mauritanie et au Togo permet d'assister dans la promotion de la mise en œuvre de la Convention de l'ONU contre la Corruption. De plus, les recherches dans les domaines de la corruption et de la gouvernance en RDC lors de sa période de transition ont influencé le processus de rédaction de la première version de la stratégie anti-corruption.

Une étude sur la corruption dans la prestation des services publics sur plusieurs années en Afrique du Sud a donné lieu à de multiples résultats, dont une monographie sur l'évaluation des efforts contre la corruption dans la prestation des allocations sociales. Une étude a été effectuée en collaboration avec l'Unité Spéciale d'Enquête et vise à comprendre les facteurs de motivation des fraudes commises par des employés du secteur public dans le domaine des allocations sociales.

Une conférence nationale sur la corruption dans la prestation des services publics a eu lieu avec des représentants du gouvernement, de la société civile et des médias afin de débattre des manières de renforcer les efforts dans la lutte contre la corruption aux niveaux des collectivités locales et provinciales. Les recherches ainsi exposées ont permis de poursuivre le débat et ont constitué la base d'un nouveau projet sur la gestion des actifs publics.

Les travaux relatifs à la corruption politique se sont penchés sur les conflits d'intérêt dans le financement public des partis politiques. De nouveaux projets ont vu le jour et devraient produire d'importants résultats qui sauront influencer l'environnement des politiques. Les chercheurs ont présenté les résultats de leurs travaux lors de réunions telles que la 13^{ème} Conférence Internationale contre la Corruption et la Conférence de l'UA/CEA contre la Corruption. Le programme fournit également des éditoriaux pour des publications internationales et s'est également exprimé sous forme de commentaires dans la presse.

Personnel du Programme C&G

Natasha	EMMETT	Administratrice de Programme	
Marianne	MERTEN	Chercheuse Senior	Jusqu'en avril 2008
Shahnaaz	PARKER	Assistant de programme	
Trusha	REDDY	Chercheuse	
Andile	SOKOMANI	Chercheur	
Andre	STANDING	Chercheur en Chef	
Collette	SCHULZ-HERZENBERG	Chercheuse en Chef	
Hennie	VAN VUUREN	Directeur de Programme	

Programme Politique, Justice et Crime

Le Programme Politique, Justice et Crime (PPJC) cherche à influencer l'élaboration et le discours des politiques par la recherche, l'analyse, la surveillance et la rédaction de rapports sur les causes, la prévention et la gestion du crime dans le contexte politique sud-africain. Dans ce but, le PPJC s'est engagé dans un certain nombre d'activités en 2008.

En juillet 2008, le PPJC a débuté un projet sur trois ans sur l'amélioration des stratégies de gestion de l'intégrité et de la lutte contre la corruption au sein des Services de Police Sud-Africains (SAPS) et des Services de Police en Zone Urbaine (MPD). Ces recherches ont permis de publier un numéro hors-série intitulé *City blues: Corruption and corruption management in South Africa's metropolitan police departments*. À la suite de cette étude, nous avons signé un protocole d'entente avec l'unité de gestion stratégique des SAPS. Ce protocole d'entente décrit notre cadre de coopération en ce qui concerne le développement, la supervision et la mise en œuvre du plan de prévention des fraudes et de la corruption du SAPS pour les deux prochaines années.

Tout au long de l'année 2008, nous avons contribué à des activités consultatives de haut niveau dont le but était de contribuer au débat sur la dissolution de la Direction des Opérations Spéciales (DSO) et sur la création d'une nouvelle direction pour les Enquêtes Criminelles Prioritaires (DPCI) au sein même des SAPS. À la suite de la soumission que nous avons effectuée au Parlement, nous avons été invités par les comités collectifs pour la sécurité, la justice et le développement constitutionnel à participer à la rédaction d'un projet de loi qui est devenu la loi modifiée sur les autorités nationales chargées des poursuites judiciaires (N°56, 2008) et la loi modifiée sur les services de police sud-africains (N°57, 2008).

En juin 2008, le PPJC a organisé un séminaire au cours duquel les services de police, dirigés par le Ministre de la Sécurité, Charles Nqakula, ont présenté les statistiques annuelles du crime dans le pays. Le séminaire a pu créer des excellentes occasions pour le public, les médias et la communauté universitaire de dialoguer directement avec la Direction de la police et le Ministre à propos des questions importantes du crime et de la loi en Afrique du Sud.

Le PPJC a également contribué aux préparations pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010 en ce qui concerne les questions de sécurité. Nous avons à cet égard contribué à un atelier organisé par le Comité d'Organisation Local de la FIFA à Fourways, Johannesburg, avec tous les acteurs engagés dans les questions relatives à la sécurité. En raison de sa réputation et de l'excellente relation de travail que le PPJC entretient avec les SAPS, l'ISS était l'unique organisation externe invitée à cet atelier.



En octobre 2008, le PPJC a été invité à participer à un séminaire organisé par le Centre de Genève pour les Politiques Relatives à la Sécurité (GCSP), en Suisse, séminaire qui a abordé les leçons apprises lors de la Coupe Européenne de Football 2008. Des représentants des SAPS et de la communauté du renseignement sud-africaine ont également participé à ce séminaire de trois jours. Il a été décidé qu'un séminaire identique aurait lieu en Afrique du Sud avec la coopération du GCSP, et serait organisé par l'ISS. Cela témoigne de la confiance que les partenaires externes ont envers l'ISS.

En 2009, le PPJC continuera dialoguer avec les parties prenantes dans la poursuite de son objectif stratégique, comme l'indiquent les descriptions ci-dessus. Nous cherchons à devenir le point principal de référence dans le domaine de la recherche sur le crime, la justice et les questions de politique en Afrique du Sud.

Personnel du PPJC

Johan	BURGER	Chercheur en Chef	
Andrew	FAULL	Chercheur	
Chandre	GOULD	Chercheuse en Chef	
Andrew	KANYEGIRIRE	Chercheur	Jusqu'en juillet 2008
James	MADIGA	Chercheur	
Prince	MASHELE	Directeur de Programme	
Poppie	MPHUTHING	Chercheuse	
Busiswa	NYUME	Administratrice de Programme	
Bilkis	OMAR	Chercheur	
Boyane	TSHEHLA	Directeur de Programme	Jusqu'en mai 2008

Programme pour la Prévention des Conflits Directs

Fort de sa situation stratégique géographique à Addis-Abeba, le programme pour la Prévention des Conflits Directs (PPCD) tente de compléter le travail de l'Union Africaine (UA), de ses états membres, du Conseil de Paix et de Sécurité et de la Commission de l'UA afin d'améliorer la qualité des stratégies et approches pour la prévention des conflits directs. Le but du programme est de promouvoir de manière efficace la sécurité humaine en Afrique. Les activités principales du PPCD sont l'organisation d'un forum de dialogue ainsi que la conduite d'études de référence et de recherches dans le domaine des politiques, ceci dans la perspective d'encourager, d'influencer et de développer le dialogue sur la paix et la sécurité.

En 2008, les interventions programmatiques ainsi que les relations avec les partenaires stratégiques du PPCD se sont approfondies, ce qui a permis d'améliorer la visibilité de l'ISS, ainsi que sa contribution à la génération de savoir et au débat sur les politiques. En 2008, le PPCD a mené des forums de dialogue essentiels :

- Analyse critique de la crise politique Kenya
- Crise politique au Tchad : les opportunités et défis de la paix
- La situation post-électorale au Zimbabwe
- Le Panel des Sages de l'Union Africaine
- La politique de la reconstruction post-confliktuelle en République du Congo
- Mise en examen du président Bashir : implications pour la sécurité humaine au Soudan et à l'étranger
- Perspectives de la gouvernance démocratique en Mauritanie
- Analyse des élections en Angola
- Mbeki quitte théâtralement la présidence –quelles implications pour l'Afrique du Sud ?
- Élections présidentielles aux États-Unis : implications pour l'Afrique
- Rôle de la Chine en Afrique : une perspective européenne

Le PPCD a organisé des conférences qui ont pris la forme de tables rondes sur la question du complexe de sécurité dans la région de l'Afrique Centrale (possibilités et recommandations relatives aux politiques), gestion des conflits et des élections en Afrique et le processus de Copenhague sur le traitement des détenus au cours des opérations militaires internationales. La culmination de ces initiatives a été l'animation d'une retraite pour les membres du Conseil de Paix et de Sécurité et les Organisations de la Société Civile à Livingstone, en Zambie, pour en-

visager les mécanismes appropriés d'interaction entre le Conseil et les OSC dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, dans le cadre de l'article 20 du CPS. La « Formule de Livingstone » est ainsi intégrée dans un document intitulé *Conclusions sur les Mécanismes d'Interaction entre le Conseil de Paix et de Sécurité et les Organisations de la Société Civile dans la Promotion de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité en Afrique. ISS*

Réussite de l'ISS

En 2008, le PPCD a animé une retraite pour les membres du Conseil de Paix et de Sécurité et les Organisations de la Société Civile à Livingstone, en Zambie. Cette retraite a permis d'examiner et d'envisager les mécanismes appropriés d'interaction entre le Conseil et les OSC dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, dans le cadre de l'article 20 du CPS. La « Formule de Livingstone » est ainsi intégrée dans un document intitulé « Conclusions sur les Mécanismes d'Interaction entre le Conseil de Paix et de Sécurité et les Organisations de la Société Civile dans la Promotion de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité en Afrique ». La Formule de Livingstone est devenu un document d'orientation et de stratégie qui a porté le débat sur la sécurité humaine à un autre niveau.

Publications et briefings proposés au CPS

Pour améliorer l'accessibilité des partenaires à des recherches et analyses indépendantes sur les situations conflictuelles afin de promouvoir les systèmes d'alerte précoce et de prévenir les conflits directs, le PPCD a publié trois monographies : *Towards a Union Government of Africa: Opportunities and challenges*, *Rights of children in conflict: An evaluation of Japanese official development assistance in Acholiland, Northern Uganda* et *The political economy of regional integration in Central Africa*. Le PPCD a rédigé cinq rapports de situation et articles pour ISS ; le programme a également publié neuf articles dans le journal ISS Today. Le PPCD a non seulement participé à des conférences et réunions, mais a également fourni plus de 30 dossiers à 15 parties différentes, dont le président du CPS, des représentants des états membres de l'Union Africaine, et des missions diplomatiques à Addis Abeba ; ces dossiers traitaient des situations au Tchad, aux Comores, au Darfour et en République Centrafricaine, ainsi que de l'accord de partage du pouvoir au Kenya, du processus de paix en Côte d'Ivoire, de l'accord complet de paix du Soudan, des litiges relatifs à la frontière entre l'Érythrée et Djibouti, de la Somalie, de la région Est de la RDC, du conflit entre l'Éthiopie et la Somalie ainsi que de l'UA, de son panel des sages et des stratégies pour un engagement efficace avec l'UA/CPS.

Personnel du PPCD

Chrysantus	AYANGAFAC	Chercheur en Chef
Sanatek	HAILE	Assistant de Programme
Berouk	MESFIN	Chercheur en Chef
Debay	TADESSE	Chercheur en Chef

Programme sur la Sécurité Environnementale

Le Programme sur la Sécurité Environnementale (PSE), dont est responsable le bureau de l'ISS à Nairobi, a été lancé le 31 juillet 2008 à Entebbe, en Ouganda. L'objectif principal du PSE est d'élaborer des mécanismes appropriés pour l'amélioration de l'application de la loi régionale et dans la formulation des politiques contre le crime de nature environnementale en Afrique de l'Est, ceci afin de protéger l'environnement de la région. Le programme de mise en œuvre a été formulé en collaboration avec l'Organisation de Coopération des Chefs de Police d'Afrique de l'Est (EAPCCO) et se penche sur huit des pays de cette région : Kenya, Ouganda, Tanzanie, Éthiopie, Soudan, Rwanda, Burundi et Seychelles. Les objectifs principaux de ce programme sont les suivants :

- Rassemblements, analyses, documentation et publication de l'information relative aux crimes liés à l'environnement ;
- Surveillance, suivi et contribution à la prévention de ces crimes ;
- Amélioration de la capacité législative et institutionnelle des organes d'application de la loi pour lutter contre de tels crimes ;
- Mise en place de campagnes d'information, de prise de conscience pour le public et les communautés ;
- Participation à des processus internationaux, régionaux et nationaux collaboratifs pour combattre le crime environnemental.

Les principaux accomplissements du programme au cours de sa première année de mise en œuvre, en 2008, ont été les suivants :

Le PSE a participé aux délibérations avec les partenaires par la contribution à des conférences internationales, par l'organisation de séminaires, de forums et de réunions telle que l'atelier qui a eu lieu en association avec l'Institut des Services Diplomatiques (FSI), au sein du Ministère des Affaires Étrangères du Kenya, et l'ISS, ainsi qu'une conférence internationale sur les changements climatiques et les conflits relatifs aux ressources naturelles en Afrique.

Des études sur le terrain ont été menées pour évaluer les besoins en capacité et déterminer des outils et instruments de gestion du crime environnemental au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, en Éthiopie, au Soudan, au Rwanda, au Burundi et aux Seychelles. Un des ateliers a eu lieu pour valider les rapports nationaux sur l'état du crime environnemental au Burundi, en Éthiopie, au Kenya, aux Seychelles, en Tanzanie et en Ouganda.



Six de ces rapports nationaux étaient déjà achevés pour toutes les étapes de mise en œuvre du projet en ce qui concerne l'évaluation des besoins en capacité et des outils les mécanismes de gestion du crime environnemental et sont actuellement en cours de publication. Cinq rapports de situation (Burundi, Éthiopie, Kenya, Tanzanie et Ouganda) sont actuellement en cours d'étude et seront prêts à être publiés au second semestre de 2009.

Trois rapports de situation pour le Rwanda, le Soudan et les Seychelles sont actuellement en cours d'étude, et seront eux aussi prêts à la publication au deuxième trimestre de 2009. Quatorze articles ont été publiés dans le journal ISS Today, et deux rapports d'atelier seront également publiés. Le PSE a établi des contacts avec un certain nombre de partenaires dans les huit pays visés par le programme ; l'EAPCCO en est le principal.

Une réunion des partenaires a eu lieu à Entebbe en juillet 2008, et a rassemblé la plupart des parties intéressées dans les pays concernés par le projet – parties qui ont donné leur accord pour travailler ensemble afin d'atteindre les objectifs du PSE. Le PSE a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sur la préparation d'un manuel de formation pour la police environnementale et les autres organes chargés de l'application de la loi. Le PSE a signé un Protocole d'Entente avec le Comité pour le Bassin du Lac Victoria (LVBC) et a rédigé deux projets de protocole d'entente avec le Secrétariat de la CEA et l'Institut des Services Diplomatiques (FSI), au sein du Ministère Kenyan des Affaires Étrangères, afin de formaliser toute interaction future.

Personnel de l'ESP

Fidelia	IMAI	Administratrice de Programme
Wilson	KIPKORE	Directeur de Programme
Rose	MWEBAZA	Conseillère Juridique en Chef
Antony	MWITURUBANI	Chercheur en Chef
Philip	NJUGUNA	Chercheur
Deborah	OSIRO	Chercheuse

Programme de l'IGAD pour le Renforcement des Capacités dans la Lutte contre le Terrorisme

Dans le cadre du développement d'un mécanisme régional intégré de lutte contre le terrorisme, une évaluation a été effectuée en ce qui concerne la législation dans ce domaine au Soudan et en Ouganda. Cette évaluation a révélé des lacunes et des problèmes dans les législations respectives, et a par conséquent exprimé des recommandations d'ordre pratique. Cela signifie que le Programme de l'IGAD pour le Renforcement des Capacités dans la Lutte contre le Terrorisme (ICPAT) a contribué à la rédaction de projets de lois dans ces pays. Afin d'améliorer les mesures judiciaires au sein de la région de l'IGAD (Autorité Intergouvernementale pour le Développement), des projets de texte sur des conventions d'assistance juridique mutuelle et d'extradition ont été préparés par des experts internationaux et des chargés de rédaction des états membres. Ces personnes aideront les états membres à traiter le problème du crime transfrontalier.

Un corpus de cas de terrorisme dans les états membres de l'IGAD ainsi qu'une étude complète traitant du soutien des bailleurs de fonds pour la région ont été préparés et distribués aux états membres. Ce corpus sert de base de données et permet de partager les expériences ; la cartographie des bailleurs de fonds assistera les états membres et le secrétariat dans la quête d'une compréhension et d'un soutien internationaux afin d'aborder les menaces touchant la sécurité dans la région, dont le terrorisme.

Le renforcement de la coopération au sein des états est l'une des tâches principales de l'ICPAT. Des initiatives ont été lancées à Djibouti et en Ouganda pour promouvoir la coordination. En Ouganda, la nécessité d'un meilleur mécanisme de coordination s'est manifestée, et une proposition à cet égard a été soumise au gouvernement. Pour promouvoir la coopération entre les pays, une initiative régionale a été lancée avec l'UNODC et le Secrétariat du Commonwealth ; la composante de formation et de simulation a été bien accueillie par les représentants des états membres.

L'amélioration du contrôle des frontières a continué de jouer un rôle essentiel dans les activités de l'ICPAT, et des recherches sur le terrain ainsi que diverses réunions ont eu lieu à propos des frontières entre Djibouti et l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda ainsi que le Kenya et le Soudan. Des travaux de recherche ont été lancés le long des frontières terrestres de la Somalie, et un travail de suivi a débuté sur la frontière entre l'Éthiopie et le Kenya. Ces initiatives ont produit une meilleure compréhension de la manière dont il est possible de renforcer la gestion

des frontières ; un premier séminaire régional sur la sécurité des frontières a également eu lieu (avec l'aide du Royaume-Uni), au Kenya. Dans le but d'améliorer la confiance entre les différents états de la région, le séminaire a conclu avec l'adoption d'idées et de propositions pour une coopération future.

Un cours de formation d'un mois sur la lutte contre le terrorisme a été (séparément) proposé aux agents chargés de l'application de la loi au Soudan et en Éthiopie. Les participants ont indiqué que la formation avait été extrêmement utile pour leur travail. Pour renforcer la capacité des états membres, une évaluation des besoins pédagogiques a été menée dans les pays membres de l'IGAD. Cette évaluation a permis d'identifier une liste de thèmes que devront couvrir les formations à court terme offertes par l'ICPAT.

L'ICPAT a lancé son site Web - www.icpat.org. Ce site décrit les développements dans la région par l'intermédiaire d'articles utiles et autres informations concernant la sécurité.

En 2008, les activités de l'ICPAT ont contribué à une meilleure capacité juridique nationale dans la lutte contre le terrorisme, à une meilleure coordination et un plus grand savoir parmi les partenaires engagés dans ce domaine, sur la base de la compréhension des causes et effets du terrorisme. L'ICPAT a également permis d'obtenir une meilleure gestion des frontières des états membres de l'IGAD pour lutter contre les mouvements de terroristes ainsi qu'une plus grande capacité dans les ressources humaines engagées dans la lutte anti-terrorisme.

En plus de l'évaluation de mi-mandat et de l'élaboration des plans annuels et sur plusieurs années comprenant des indices de succès intégrés, l'impact de l'ICPAT sur l'IGAD s'est, en 2008, approfondi ; les bénéfices du travail de collaboration avec les acteurs externes pour l'utilisation des meilleures pratiques dans la région se sont également manifestés.

Personnel de l'ICPAT

Nejat	ABDULRAHMAN	Assistant de Programme	
Hiruy	AMANUEL	Directeur de Programme	
Richard	BARNO	Chercheur en Chef	
Martin	KIMANI	Conseiller en Chef pour la Lutte contre le Terrorisme	Jusqu'en mai 2008
Abebe	MULUNEH	Coordinateur en Chef de la Formation	
Samuel	SSERWANGA	Conseiller Juridique en Chef	
Hanna	TILAHUN	Administratrice de Programme	
Demeke	WOLDE	Chauffeur	

Programme sur le Crime International en Afrique

En février 2008, l'ISS a lancé le Programme sur le Crime International en Afrique (PCIA) à Pretoria, afin de mener ses travaux à l'échelle continentale sur la justice criminelle internationale. Le PCIA œuvre pour une meilleure paix, ainsi qu'une justice et une responsabilité plus grandes en Afrique, par l'intermédiaire de campagnes d'information et de la construction des capacités, ceci afin de pouvoir réagir au crime et au terrorisme internationaux. Le travail du PCIA est motivé par les objectifs de construction d'une paix durable et du renforcement de l'état de droit, qui sont tous deux menacés en Afrique par une culture omniprésente d'impunité et par les lacunes générales dans la capacité de la justice criminelle à réagir efficacement à ces crimes (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide ou terrorisme).

Le PCIA s'est établi comme ressource crédible dans le domaine de la recherche et de l'assistance technique pour l'application de la loi et les responsables de la justice criminelle, ainsi que les responsables de la formulation des politiques et les dirigeants politiques dans les domaines de la justice criminelle internationale et du contre-terrorisme. Bien que le PCIA soit relativement nouveau dans le secteur, le programme a produit de nombreuses recherches de qualité élevée et a créé des activités sur mesure d'assistance technique qui ont aidé le programme à bâtir sa réputation de ressource africaine principale dans ce domaine. Le PCIA reconnaît également l'importance de la collaboration stratégique avec d'autres fournisseurs d'assistance technique et dans le domaine de la recherche, et a par conséquent établi des partenariats formels avec un certain nombre de partenaires locaux, régionaux et internationaux.

Pour accomplir sa mission générale et ses objectifs particuliers (qui sont stratégiquement divisés entre les activités de recherche et d'information et l'assistance technique et pédagogique), le PCIA a produit un certain nombre d'importants résultats en 2008. Le programme a ainsi pu achever et disséminer différentes publications de recherche et de formation, dont trois articles et trois monographies pour l'ISS, trois manuels d'informations et d'assistance technique spécialisée, 10 articles pour la revue ISS Today et 28 articles, chapitres d'ouvrages et articles de conférence. Il convient également de souligner le lancement officiel du Guide Africain sur la Justice Criminelle Internationale, qui a eu lieu lors de l'assemblée des états membres signataires du tribunal international criminel de La Hague, en novembre. Ce guide a été rédigé par

plusieurs experts africains et a été distribué à plus de 3500 parties intéressées. Le guide a été reçu très positivement par des juges africains et internationaux célèbres, des experts juridiques et des praticiens.

Le PCIA a organisé 18 événements en 2008, dont deux conférences continentales (l'une sur la justice criminelle internationale et l'autre sur les réactions africaines dans le domaine du terrorisme), 11 ateliers de formation sous-régionaux et 7 ateliers et séminaires nationaux ; le programme a également établi 15 partenariats au niveau international, régional et national, et a établi le réseau des ressources africaines sur le terrorisme et le contre-terrorisme (ARN-TACT). Le programme a mis en œuvre un projet de construction complète des capacités pour l'Académie des Forces de Police du Mozambique (ACIPOL).

Réussite de l'ISS

En 2008, le PCIA a produit le Guide Africain de la Justice Criminelle Internationale, qui a officiellement été lancé en partenariat avec l'Ambassade d'Afrique du Sud à la Haye, en Novembre. Ce guide a été rédigé par d'éminents experts africains, et a reçu les louanges de nombreux praticiens sur le continent. À cet égard, l'ICAP a organisé plusieurs ateliers avec les dirigeants d'associations juridiques africaines pour promouvoir des réactions continentales appropriées envers les crimes de nature internationale.

Le travail du PCIA a été mené par le biais de son engagement envers l'accomplissement des objectifs de l'ISS en général, en se penchant en particulier sur le développement des politiques, pratiques et systèmes de reconstruction post-confliktuels dans les pays d'Afrique et au sein des cinq organisations régionales, le développement de réglementations et de politiques régionales et nationales pour combattre le crime transfrontalier, organisé et international, et enfin l'émancipation des responsables africains de la formulation des politiques sur le continent, dans la perspective de la théorie et de la pratique de la sécurité humaine.

Personnel du PCIA

Anneli	BOTHA	Chercheuse en chef
Anton	DU PLESSIS	Directeur de Programme
Antoinette	LOUW	Chercheuse en chef
Lucia	MOTLOUNG	Administratrice de Programme
Godfrey	MUSILA	Chercheur en chef

Programme pour la Sécurité Pastorale

Le projet Mifugo (qui signifie, en swahili, « bétail »), fait partie du Programme pour la Sécurité Pastorale (PSP), et a été établi par l'Institut d'Études de Sécurité et son bureau de Nairobi, en association avec l'Organisation pour la Coopération des Chefs de Police d'Afrique de l'Est (EAPCCO) dans le but de faciliter la signature, la ratification et la mise en œuvre du Protocole sur la Prévention, la Lutte et l'Éradication du Vol de Bétail en Afrique de l'Est. Le vol de bétail représente en effet une sérieuse menace à la sécurité humaine dans cette région du continent. Le protocole a fait l'objet d'un consensus par les états membres de l'EAPCCO et se veut une approche multidisciplinaire dans la répression du crime local et transfrontalier en Éthiopie, au Kenya, au Soudan, en Tanzanie et en Ouganda, qui sont les pays chargés de la mise en œuvre du protocole. Comme l'indique le document, des réunions du comité de pilotage ont eu lieu à Nairobi et à Addis Abeba. La présence du comité a permis de créer une certaine bonne volonté et une motivation parmi les états membres.

Le plus grand accomplissement du projet a été la signature du protocole le 29 août 2009 lors de la 10^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'EAPCCO, qui a eu lieu à Addis-Abeba, en Éthiopie. Le protocole a donné la possibilité au projet Mifugo de coordonner son propre processus de mise en œuvre. Avant sa signature, le protocole a été traduit en arabe, en français et en kiswahili (qui sont les langues officielles des états membres de l'EAPCCO) ; sans ces traductions, le protocole n'aurait pas été accepté par les états membres.

Diverses activités ont permis d'informer les administrations publiques, en particulier celles responsables de la sécurité intérieure, de l'application de la loi, ainsi que les unités de lutte contre le vol du bétail (ASTU) et enfin le secteur judiciaire des projets et du protocole. Des visites d'évaluation ont été menées dans les cinq pays qui ont contribué à la signature du protocole. Il nous a semblé essentiel d'établir un dialogue avec les députés, qui sont les représentants constitutionnels de leurs circonscriptions respectives, ainsi que de leurs communautés touchées par le vol de bétail, et de les informer du protocole et du projet. Des réunions nationales parlementaires ont par conséquent été menées dans les cinq pays concernés. Cette opération a représenté un immense succès puisqu'elle a permis d'inclure les députés – en particulier ceux provenant de zones pastorales et des comités parlementaires chargés de la sécurité et des affaires rurales.

Un certain nombre d'activités effectuées au niveau des communautés a été mené pour informer ces dernières du protocole du projet, et pour obtenir des commentaires sur l'identifi-

cation du bétail et les analyses de la situation. Le dialogue avec la communauté est essentiel, puisque c'est cette dernière qui souffre le plus directement du vol de bétail, de l'absence de sécurité et du sous-développement : la communauté est le plus souvent laissée en marge des processus dont elle est censée bénéficier. Au moins deux réunions ont été menées avec succès dans chaque pays.

L'objectif général du projet Mifugo sur les parties prenantes était de fournir une nouvelle dynamique pour aborder le problème permanent du vol de bétail, par l'intermédiaire d'un mécanisme régional. Chacun des états a jusqu'à présent abordé le problème individuellement, mais le projet a permis d'adopter une approche pluridisciplinaire à l'aide du protocole et par l'inclusion de toutes les parties prenantes, communautés, administrations publiques, organes chargés de l'application de la loi, société civile et établissements de recherche.

Le projet Mifugo a permis de créer un forum de dialogue au sein duquel toutes les parties prenantes ont pu contribuer à la résolution d'un problème commun. Le processus de mise en œuvre du protocole a exercé une influence positive, en particulier en ce qui concerne les possibilités de créer un système d'identification du bétail qui pourrait aider à prévenir, combattre, et éradiquer le vol de bétail en Afrique de l'Est.

Réussite de l'ISS

Le plus grand accomplissement du projet Mifugo a été la signature du Protocole sur la Prévention, la Lutte et l'Éradication du Vol de Bétail en Afrique de l'Est le 29 août 2009. Ce protocole mandate le Projet Mifugo à coordonner la ratification, la domestication et l'intégralité du processus de mise en œuvre du Protocole.

Personnel du Projet Mifugo

Abeba	AMENE	Agent de Liaison Communautaire	
Jacinta	JUMA	Administratrice de Programme	
Muiruri	KIMANI	Chercheur en chef	
Augusta	MUCHAI	Directrice de Programme	
Philip	SABWA	Coordinateur en chef pour la Formation	Jusqu'en septembre 2008
Erasmus	TWARUHUKWA	Conseiller Juridique en chef	

Programme sur le Blanchiment d'Argent et le Crime Organisé

Depuis 2006, le Programme sur le Blanchiment d'Argent et le Crime Organisé (OCML) travaille depuis Le Cap en tant que pionnier dans la recherche sur le crime organisé en Afrique australe, et le blanchiment d'argent en Afrique australe et en Afrique de l'Est. L'objectif général du programme est d'améliorer les réactions aux formes les plus nocives du crime organisé et du blanchiment d'argent en Afrique, en améliorant la prise de conscience et les capacités de réaction à ces problèmes. L'objectif du programme apporte un complément à l'objectif général de l'ISS, qui est de promouvoir une Afrique pacifique et stable, caractérisée par un développement durable, le respect des droits de l'homme, l'état de droit, la démocratie et la sécurité collaborative.

Les activités et les résultats du programme en 2008 sont en harmonie avec les objectifs stratégiques de l'ISS de diverses manières. Dans le domaine du crime organisé, le programme OCML a organisé plusieurs activités dont le but était d'informer et d'améliorer la compréhension parmi les organes chargés de l'application de la loi des activités du crime organisé en Afrique australe. Des ateliers de discussion ont été organisés dans neuf pays : Zambie, Mozambique, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Swaziland, Tanzanie et Ile Maurice.

Le programme OCML a mené d'importantes recherches sur le terrain dans le domaine de la nature, des manifestations et de la mesure du crime organisé dans 10 pays d'Afrique australe, afin de contribuer des informations à cette question, qui n'a jusqu'à présent pas fait l'objet de nombreuses recherches. Les chercheurs ont présenté des articles et des communications au cours de séminaires, d'ateliers et de conférences dans la région et à l'étranger, afin de partager des informations sur les tendances dans ce domaine. Lors de ces événements, le programme OCML a pu fournir des informations et des analyses sur la nature et la mesure du crime international et transfrontalier organisé dans la région, en harmonie avec l'un des objectifs stratégiques de l'ISS.

Le programme OCML a poursuivi ses recherches approfondies dans les tendances du blanchiment d'argent dans les sous-régions de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est. Le programme a également mené une étude des tendances actuelles au Botswana, en association avec la Direction sur la Corruption et les Crimes Économiques, et a publié un rapport en juin 2008. Au cours de l'étude, de nombreux secteurs susceptibles au blanchiment d'argent ont été contactés et familiarisés avec la mesure de leur vulnérabilité et de son exploitation. Les

recommandations effectuées par l'étude ont été adoptées par le Ministère des Finances, et seront intégrées dans le projet de loi sur les renseignements dans le domaine financier, qui est actuellement à l'étude au Parlement.

Les chercheurs ont étudié l'impact de la corruption sur l'efficacité et la mise en œuvre des mesures pour combattre le blanchiment d'argent dans les 14 états membres du Groupe contre le Blanchiment de l'Argent en Afrique Australe et en Afrique de l'Est (ESAAMLG). Un rapport rédigé par le secrétariat de l'ESAAMLG a été adopté par le Conseil des Ministres de ce dernier et sera publié sur les sites Internet de l'ESAAMLG et de l'ISS. Le rapport a été positivement accueilli par le Groupe d'Action Financière. Le programme a publié des informations sur le terrorisme et le blanchiment d'argent sous forme électronique dans divers numéros du African Terrorism Bulletin et dans deux numéros du Money Laundering Survey.

Les chercheurs du programme OCML ont dialogué avec de nombreux partenaires en 2008, dont des banques centrales, des universités et l'association Business against Crime (Afrique du Sud). Le programme contribue au programme pédagogique d'un nouveau cours sur le contrôle du blanchiment d'argent offert à l'Université du Cap Occidental. Les étudiants de plusieurs pays d'Afrique et d'Europe pourront suivre ce cours en 2009–2010.

Personnel du Programme OCML

Charles	GOREDEMA	Directeur de Programme
Annette	HÜBSCHLE	Chercheuse en Chef
Jackson	MADZIMA	Chercheur
Thobani	MATHEZA	Chercheur Adjoint
Nobuntu	MTWA	Administratrice de Programme

Programme sur la Gouvernance du Secteur de la Sécurité

Au cours de l'année concernée par ce report, le Programme sur la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (PGSS), basé à Pretoria, a produit plusieurs résultats dans le cadre de ses objectifs généraux : des députés motivés et compétents, des employés du Parlement supervisant le secteur de la sécurité, un contrôle civil efficace au sein des ministères chargés de la sécurité civile, un secteur de la sécurité compétent dont le fonctionnement est approprié et dont les réactions sont adéquates, et enfin un environnement post-conflituel pacifique.

Tout d'abord, le programme agit actuellement en tant que secrétariat auprès de la Conférence Africaine des Commandants (ACoC) dans le cadre de son rôle d'harmonisation de la formation militaire, et de l'amélioration de la capacité du maintien de la paix des pays d'Afrique. La production de rapports ACoC a provoqué un important impact ; en effet, ces derniers comprennent les décisions et les comptes-rendus de la conférence ainsi que le plan de travail de l'ACoC et la configuration de son site Internet (www.acoc-africa.org). Le PGSS a apporté un soutien technique au Comité Ministériel Panafricain ainsi qu'au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) sur la reconstruction et le développement post-conflituels, ainsi que pour la dissémination générale des défis post-conflituels et pour la mise en œuvre de la stratégie de l'Union Africaine relative à la reconstruction et au développement dans les pays sortant d'un conflit. Il est ici possible de décrire l'impact par la contribution technique (une partie du groupe de discussions au Burundi et la soumission d'un projet de plan de travail) au cours de la phase préparatoire de la réunion ministérielle de Midrand, en Afrique du Sud ; il y a également eu une contribution écrite au travail de la Commission de l'Union Africaine sur le chemin à suivre pour la mise en œuvre de la stratégie de l'UA concernant la Reconstruction et le Développement Post-Conflictuels (PCRD). Enfin, un rapport et une monographie basés sur l'atelier de 2008 ont été publiés sur le thème des femmes dans la construction de la paix.

Deuxièmement, le programme a contribué à la création d'un secteur de la sécurité mieux informé par l'intermédiaire de dialogues et de forums lors des réunions, ateliers et conférences, ainsi que par le biais de la publication de travaux de recherche. Le secteur de la sécurité est ainsi mieux informé, et adhère au principe démocratique par l'intermédiaire de séminaires publics et sur mesure, d'ateliers, de conférences ainsi que de publications, éléments qui provoquent un impact positif dans le domaine de l'étude comparative sur la réforme continue du secteur de la sécurité menée dans les pays de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale



(CEEAC) et de l'Afrique de l'Est. Un soutien technique a été fourni à l'Assemblée Nationale du Soudan ainsi qu'au Comité pour la Défense et la Sécurité de l'Assemblée Nationale du Malawi.

Troisièmement, des débats approfondis ont eu lieu avec de très nombreux acteurs du secteur de la sécurité à propos de la sécurité humaine. Dans ce cadre, les thèmes du projet de recherche comparative sur la réforme du secteur de la sécurité (Burundi, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Tchad et Rwanda), la gouvernance démocratique du secteur du renseignement en Afrique du Sud, et le soutien à l'Assemblée Nationale du Soudan et au Comité pour la Défense de la Sécurité au sein de l'Assemblée Nationale du Malawi ont joué un rôle essentiel.

Personnel du PGSS

Sabelo	GUMEDZE	Chercheur en Chef	
Cheryl	HENDRICKS	Chercheuse en Chef	
Job	HLONGWA	Administrateur de Programme	
Gerhard	HUGO	Chercheur Adjoint	Jusqu'en janvier 2008
Lauren	HUTTON	Chercheuse	
Aquilina	MAWADZA	Chercheuse	Jusqu'en janvier 2008
Takawira	MUSAVENGANA	Chercheur en Chef	
Naison	NGOMA	Directeur de Programme	
Tarrin-Rae	OXCHE	Chercheuse Adjointe	
Martin	RUPIYA	Chercheur en chef	Jusqu'en avril 2008

Programme de Formation à la Paix en Afrique

À partir de Pretoria et de Nairobi, le Programme de Formation à la Paix (PFP) travaille avec des organisations régionales, sous-régionales et nationales ainsi qu'avec les partenaires de la société civile pour contribuer à la promotion de la paix par l'intermédiaire de la recherche, de l'élaboration de politiques et de l'information pour l'amélioration des capacités, ceci en vue d'améliorer les efforts de l'Union Africaine et des Communautés Économiques Régionales, ainsi que pour construire les capacités régionales africaines pour les missions de paix sous l'égide de l'Union Africaine ou de l'ONU. Le programme PFP contribue à la réalisation de cet objectif par la prestation de services à l'UA, au Mécanisme de Coordination des Brigades de Réserve d'Afrique de l'Est (EASBRICOM), à l'Organisation Régionale de Coopération des Chefs de Police d'Afrique australe (SARPCCO) et à l'Organisation de Coopération des Chefs de Police d'Afrique de l'Est (EAPCCO). De plus, le programme offre des formations d'amélioration de la capacité pour la construction de la paix à la SARPCCO dans le domaine du VIH/SIDA et de la violence contre les femmes et les enfants (VCFE).

En 2008, le PFP a servi de secrétariat à l'Association des Formateurs au Soutien de la Paix en Afrique (APSTA), un cadre qui offre la possibilité d'améliorer la formation au maintien de la paix sur le continent, dont le but est d'aider à la mise en œuvre de la Force de Réserve Africaine (FRA). Le PFP a apporté son assistance à ces activités en affectant des recherches et des publications sur la question du maintien de la paix, contribuant ainsi au discours international et à la réflexion dans les perspectives africaines quant à ce problème.

Le PFP a organisé un atelier international qui a rassemblé l'UA, les CER/MR, l'APSTA et les partenaires dans le but de formuler les directives politiques de l'AUPOL. Le PFP a organisé l'atelier sur la dimension de la police de la FRA/UA à Alger, en Algérie, en octobre 2008. L'atelier avait pour but de se baser sur les résultats des ateliers précédents et de débattre de la conception, de la coordination et de l'harmonisation de la capacité des forces de police dans le domaine du maintien de la paix. Les résultats de l'atelier ont donné lieu à une demande de la DUAOSP de mener des ateliers similaires au Sénégal visant à mettre sur pied un cadre politique pour les unités de police formées de la FRA, à mettre en place un cours de formation pour les officiers de police de rang moyen en Libye, en préparation de l'exercice AMANI 2010 et enfin à finaliser les résultats des ateliers de développement des politiques pour présentation aux chefs de police et de gendarmerie.

Le PFP a mené des FNUOP de formation des formateurs, pour l'EAPCCO et la SARPCCO, afin d'améliorer la capacité des organisations régionales ainsi que celles de leurs états membres dans la réalisation des opérations de soutien à la paix (OSP). De manière générale, les FNUOP ainsi que le pré-déploiement ont pour but d'améliorer les capacités des deux organisations régionales de police, de leurs états membres, et du Centre Régional de Formation au Maintien de la Paix de la SADC afin que celui-ci satisfasse l'explosion dans la demande de formation des officiers de police pour leur déploiement dans les opérations de paix de l'ONU et de l'Union Africaine, surtout pour l'opération UNAMID.

Le PFP a animé un séminaire au Collège Militaire d'Afrique du Sud sur l'amélioration de la compréhension de la tâche des hauts officiers militaires au niveau opérationnel dans les opérations militaires autres que les situations de guerre, dont les OSP. Le PFP a également mis en place une campagne de sensibilisation auprès des états membres de la SARPCCO afin d'améliorer la représentation des genres au sein de la police UNAMID, par l'intermédiaire d'un document protocolaire destiné aux commissaires de la police nationale des services de police montée du Lesotho, pour discussion lors de la 13ème Assemblée Générale Annuelle de la SARPCCO (Namibie, du 1er au 6 août 2008).

Le programme PFP a mené des cours de formation des formateurs pour améliorer la capacité dans le domaine du VIH/SIDA et de la violence contre les femmes et les enfants, pour améliorer la capacité de la SARPCCO et de ses états membres afin de pouvoir réduire l'impact de l'épidémie du VIH/SIDA sur la sécurité régionale, nationale et humaine en Afrique Australe.

Le programme PFP a fourni un soutien à la formation FNUOP au Malawi, à la Namibie et à l'Ouganda afin que ces pays puissent respecter leurs engagements relatifs à la formation des officiers de police, surtout pour leur déploiement dans le cadre d'UNAMID, ainsi que d'autres opérations de paix dans le monde. Par l'intermédiaire de ses activités et de ses résultats, le programme a contribué au développement d'une doctrine de maintien de la paix africaine ainsi qu'à la capacité d'entreprendre des opérations de maintien de la paix de leur propre chef et/ou en partenariat avec l'ONU.

Personnel du PFP

Festus	ABOAGYE	Directeur de Programme	
Andrew	ATTA-ASAMOAH	Chercheur	
Pertunia	MOTHIBA	Administratrice de Programme	
Nosipho	NDLAZULWANA	Administrateur de Programme	Jusqu'en février 2008
Sandra	ODER	Chercheuse en Chef	
Ejoyi	XAVIER	Chercheur	



Siège de l'ISS

Rapport 2008

Un an après l'établissement d'un siège distinct pour l'ISS, l'année 2008 a été une période de fonctionnalité et d'opérationnalisation accrue pour l'unité, qui a été dotée d'un mandat plus précis. Le siège de l'ISS fournit principalement une direction stratégique et un soutien à la gestion de l'Institut ; il supervise les pratiques relatives au contrôle de la qualité dans toutes les antennes de l'ISS. À cette fin, le siège est en mesure de décrire quelques-uns des accomplissements de l'année 2008.

Le plus important de ces accomplissements a été la conclusion et la publication du plan stratégique de l'ISS pour la période 2008–2011, plan intitulé « L'ISS du futur ». Ce plan représente la culmination d'un processus de consultation interne et externe extrêmement poussé, et a été disséminé parmi tous les partenaires et les employés de l'ISS. L'impact du plan stratégique formel a été triple. En premier lieu, il a permis de communiquer l'orientation de l'Institut à ses partenaires. Deuxièmement, ce plan décrit en détail un mandat, et fournit des directives claires pour le processus de développement de l'Institut pour la période 2008 - 2011. Enfin, le plan a permis de mesurer le processus d'action pour la direction de l'Institut, sur la base des quatre priorités principales de ce dernier : nous avons ainsi pu réfléchir aux perspectives externes, financière, affaires internes ainsi qu'aux éléments que sont l'apprentissage et la croissance. De plus, le plan stratégi-

que s'est penché sur les perspectives externes, c'est-à-dire l'impact de l'ISS sur les questions de la sécurité humaine en Afrique, les politiques associées et la capacité à influencer les partenaires.

L'année concernée par ce rapport a également témoigné du début d'un processus de mise en œuvre de la stratégie par l'intermédiaire de l'utilisation d'un cadre spécifique au niveau des programmes et des départements, système tiré du plan stratégique principal. En 2009, le siège de l'ISS s'orientera vers l'amélioration du système de gestion des performances, dont le but est de lier entre eux la stratégie, les cadres de programmes et les descriptions des tâches individuelles. Cela permettra d'établir un lien entre les plans de travail individuels et la mise en œuvre des priorités stratégiques.

Le siège a en particulier concentré ses efforts dans le but d'inculquer une culture commune, et d'obtenir une plus grande appropriation des valeurs de l'Institut dans toutes ses antennes, par l'intermédiaire de la professionnalisation de son processus d'induction pour les nouveaux membres du personnel, par la création de forum annuel pour le personnel (organisé à Pretoria en février), et grâce à l'animation professionnelle d'une retraite stratégique annuelle pour les membres de la direction de l'Institut (septembre). L'ISS a de plus intégré l'élément du genre dans les valeurs essentielles de l'Institut (développement durable, droits de l'homme, état de droit, démocratie et sécurité collaborative), et a incorporé des éléments relatifs à l'environnement dans son plan stratégique. Ceci a donné lieu à la production de deux politiques distinctes sur le genre et l'environnement qui ont été par la suite approuvées par le Comité de Direction de l'Institut. Le siège poursuivra son action vers la réalisation de ces politiques.

Le siège a également bénéficié des contributions de son Conseil Consultatif International et des membres de son Conseil d'Administration. Les membres du Conseil Consultatif ont en particulier joué un rôle essentiel dans le développement d'une stratégie de l'ISS. Leur rôle est critique, puisqu'ils fournissent une direction stratégique externe à l'Institut, afin que celui-ci puisse diriger efficacement l'organisation. Le plus grand accomplissement, cependant, reste l'amélioration de la coordination et du fonctionnement du Comité de Gestion Interne. Celui-ci fonctionne désormais au niveau stratégique, et a adopté des principes et des pratiques de gouvernance des entreprises appropriées. Cet accomplissement s'est manifesté par la qualité des comptes-rendus, des décisions prises, et des questions renvoyées aux membres du Conseil d'Administration et du Conseil Consultatif, ainsi que les actions réalisées en 2008.

Dans un effort d'améliorer l'efficacité de l'Institut, l'ISS a entrepris une évaluation dans toute l'organisation, évaluation qui a permis d'analyser nos résultats, notre efficacité, notre impact, notre pertinence, notre portée, la durabilité de nos opérations, notre gouvernance et notre gestion. Cette évaluation a été effectuée par des consultants internationaux indépendants (COWI Associates, Danemark, et Channel Research, Belgique) afin de compléter l'évaluation des organisations demandées par l'Agence pour le Développement International Suédoise (SIDA).

Les résultats de cette évaluation, exprimées en 13 recommandations essentielles, pose les fondations pour l'amélioration, l'action et la mise en priorité vers lesquels se dirigera le siège de l'ISS en 2009. De plus, les évaluations internes et des vérifications ont été entreprises, surtout dans les domaines de la finance, des ressources humaines, de la technologie informatique, des publications, de l'administration et de la gouvernance d'entreprise. L'impact de ces évaluations est concrètement visible dans l'amélioration observée dans les systèmes de processus de l'ISS.

Enfin, en termes de compétence et de personnel, le siège a encouragé le recrutement du personnel technique au niveau des bureaux à fin d'être la généralisation de ses fonctions opérationnelles. Le siège a ainsi recruté des employés permanents dans le domaine de l'informatique pour les bureaux de Nairobi et Pretoria, ainsi que d'autres individus pour assister dans le système des publications centralisées ; le siège a également créé les postes de coordinateur des ressources humaines afin de mieux réagir aux besoins en personnel. Les nouveaux employés ont joué un rôle crucial dans l'efficacité du rôle du siège, en apportant un soutien qui manquait jusqu'alors au niveau des Bureaux.

En résumé, la mise en œuvre et le développement de la stratégie de l'ISS, ainsi que l'accomplissement de l'efficacité institutionnelle, seront des objectifs vitaux pour le siège de l'ISS en 2009. L'objectif général est d'offrir un soutien continu aux programmes de l'ISS et d'aider à améliorer la pertinence de celui-ci dans la poursuite d'une sécurité humaine améliorée en Afrique.

Personnel du Siège de l'ISS

Mandy	BADENHORST	Coordinatrice RH et Assistante pour les Sites Internet
Jakkie	CILLIERS	Directeur Général
Hameline	CHIMUKA	Directrice des Finances
Dorette	DE JAGER	Coordinatrice des Publications
Deane-Peter	BAKER	Rédacteur/Éditeur ASR
Liesl	LOUW	Éditeur Associé
Grace	MULINGE	Assistante Personnelle
Doris	MURIMI	Directrice Adjointe
Catherine	MAIDI	Assistante Administrative
Isaac	SIHADI	Responsable des Ressources Humaines
Nico	FOURIE	Responsable du Savoir
Poelo	RANGOAKO	Directeur des Ressources Humaines
Khehla	NTULI	Assistante Publications

Ressources Humaines

Recrutement

L'institut a poursuivi sa croissance régulière. En 2008, de nouveaux employés ont été recrutés au niveau de tout l'Institut, qui compte désormais 123 individus au mois de décembre 2008.

Le développement du personnel

Le développement du personnel est une partie intégrante de la construction des capacités et de la rétention d'un corps d'employés compétents. Puisque la formation et le développement du personnel sont des priorités absolues pour l'Institut, celui-ci a offert à son personnel de nombreuses initiatives de développement, adaptées à la croissance professionnelle et personnelle, ainsi qu'aux exigences de l'Institut. Dans le cadre du soutien au développement du personnel, une politique de formation a été approuvée qui permet à l'Institut de contribuer sur le long terme à la formation académique. Il s'agit d'un immense succès dans la progression des carrières des employés, et ce progrès participera indubitablement au développement général du personnel. Les informations relatives au développement des employés réalisé au cours de l'année 2008 est décrit dans le tableau ci-dessous.

<i>Nom de l'information</i>	<i>Établissement</i>	<i>Délégués</i>
Gestion du savoir	UNISA	1
MS Excel	UTA Schools	20
Gestion de projets	Monash University/Varsity College	2
Relations dans le domaine du travail	Nth2 Practitioners in Employment Relations (Pty) Ltd	18
Assistant comptable	CBM Training	1
Excel pour le Directeur des Finances	CBM Training	1
Formation des employeurs CCMA	CCMA	2
Diplômant ventes et marketing	College Campus	1
Écriture	Wordsmiths English Consultancy	2
Apprentissage du français	Alliance Française	12

Équité dans le recrutement

En Afrique du Sud, l'Institut s'est engagé à rétablir les inégalités du passé, tout en assurant une compétitivité et une qualité durable pour ses produits. L'égalité dans le domaine de l'emploi est un impé-

ratif juridique et stratégique. Le forum pour l'égalité dans le domaine de l'emploi a continuellement contribué à tous les processus de recrutement en 2008, dans le cadre de la tâche d'évaluation et de supervision dans ce domaine. Le comité surveille également de manière continue la mise en œuvre du Plan d'Égalité dans le domaine de l'emploi sur quatre ans adopté par l'Institut. L'ISS continue sa croissance régulière ; l'année 2008 a vu la nomination de nouveaux membres du personnel dans toute l'organisation, qui compte désormais 123 individus au mois de décembre 2008.

Programme de stages

Attirer, recruter et retenir les employés compétents reste un défi dans le domaine des ressources humaines, et l'Institut recherche des individus talentueux dans son secteur. Afin d'aborder ce défi, l'ISS a amélioré son programme de stages par le détachement de stagiaires, durant toute l'année, afin d'obtenir un plus grand groupe d'employés futurs ou potentiels pour tout l'Institut. L'ISS a également participé à une campagne d'orientation à une université locale afin d'informer les parties intéressées des opportunités de carrière au sein de l'Institut. L'objectif est d'intensifier le programme d'orientation professionnelle l'année prochaine par l'intermédiaire de cours d'orientation au sein d'un certain nombre d'autres universités. L'un des plus grands accomplissements dans ce domaine a été le nombre d'internes que l'ISS a réussi à placer annuellement dans ses bureaux. Pour 2009, l'Institut continuera à travailler vers la professionnalisation du programme.

En 2009, le département des ressources humaines à l'intention de se pencher sur la généralisation du nouveau module intranet pour les ressources humaines. Avec l'assistance du Département de Gestion du Savoir, un nouveau système intranet pour les ressources humaines a été créé en 2008, et devrait être généralisé en 2009, avec un module de gestion des performances en ligne. Le processus d'acquisition des employés et des congés seront également en ligne. Le nouveau module des ressources humaines facilitera une prestation sans faille pour l'Institut et offrira une plate-forme pour la mise en œuvre des meilleures pratiques dans ce domaine.

Le tableau ci-dessous décrit la distribution des stagiaires

<i>Bureau</i>	<i>Stagiaires</i>	<i>Membres à part entière</i>
Siège	0	0
Pretoria	12	1
Le Cap	3	0
Addis Abeba	4	0
Nairobi	4	0
Total	23	1

Les tableaux ci-dessous montrent la distribution du personnel administratif dans les trois bureaux respectifs de l'ISS

Personnel administratif du Bureau d'Addis Abeba

Sahlu	MENTESNOT	Chauffeur
Kenneth	MPYISI	Directeur de Programme/Directeur du Bureau
Tesfaye	TADESSE	Comptable
Yemisrach	TADESSE	Administrateur de Programme
Mariamwit	WOLE	Réceptionniste
Seyoum	WUBSHET	Comptable financier

Personnel administratif du Bureau de Nairobi

Peter	EDOPU	Directeur du Bureau	
Francis	KAIGA	Chauffeur	
Kiio	KAVILA	Comptable Financier	
Ernest	KOECH	Chauffeur	
Jane	NJOMO	Administratrice de Programme	Jusqu'en avril 2008
Catherine	OKEMO	Administratrice du Bureau	
Ezekiel	OLANDE	Technicien Informatique	
Bernard	ONYANGO	Chauffeur	

Personnel Administratif du Bureau du Cap

Peter	GASTROW	Directeur du Bureau
Pilisa	GAUSHE	Coordinatrice du Bureau
Glenda	JONOTHAN	Assistante
Nozuko	MAPHAZI	Réceptionniste
Zurina	MARSHALL	Comptable financière
Virginia	NJOKWENI	Agent de nettoyage

Personnel administratif du Bureau de Pretoria

Cathi	EGAN	Comptable pour les Programmes
Leila	HARRINGTON	Assistante comptable
Laura	HARROD	Comptable financière
Len	LE ROUX	Directeur du Bureau
Sharon	MOLTENOS	Coordinatrice du Bureau
Elizabeth	MUKHAVHULI	Réceptionniste
Jacqueline	NKOSANA	Comptable – débiteurs
Tumisang	SIBUYI	Chauffeur
Ntazana	SINJELA	Responsable fournisseurs

Technologies de l'Information

Les accomplissements dans ce domaine, cette année comme pour les autres, se sont concentrés sur l'apport d'un soutien au niveau des systèmes informatiques dans tout l'Institut. L'unique grand défi a été le remplacement et la modernisation du serveur financier vers une nouvelle génération (HP 5). Le système financier Accpac a été modernisé (la version 5.2 a été remplacée par la version 5.4). Cette mise à jour a été effectuée avec succès en 2008.

Deuxièmement, en termes d'accomplissements, le serveur DNS a été remplacé. Ce serveur, basé au bureau de Pretoria, traduit les adresses www en adresses IP. Cette opération de remplacement s'est bien déroulée, et a été effectuée sans gêner les utilisateurs. Une ligne ADSL et un routeur ont également été ajoutés, ce qui donne un total de trois lignes disponibles - pour une meilleure largeur de bande à Pretoria.

Troisièmement, l'espace du système de sauvegarde des données a été remplacé et agrandi. Les informations sensibles – telles que les données financières – sont désormais mieux protégées contre des éventualités telles qu'un incendie. Les informations sont ainsi non seulement sauvegardées localement, mais également en dehors du site.

Le Bureau de Nairobi a lui aussi acquis un système de sauvegarde ; ce bureau et celui d'Addis Abeba ont également investi dans un logiciel antivirus amélioré. Une assistance continue a été fournie au Bureau du Cap et à tous les autres bureaux au cours de l'année 2008. Les principaux problèmes techniques ont été résolus lors des visites d'évaluation semi-annuelles par le Directeur des Services Informatiques au sein de chaque bureau. Quatrièmement, une connexion par fibre optique a été établie (en remplacement du câble de cuivre) entre le Bureau de Pretoria et le Siège de l'ISS, qui se trouvent au même endroit mais dans deux bâtiments différents. Les fibres optiques sont beaucoup plus rapides, et ne sont pas conducteurs : ainsi, la ligne ne peut être menacée par la foudre. De plus, tous les interrupteurs du réseau ont été remplacés par le système gigabit Ethernet. Cette amélioration a donné lieu à une connectivité plus rapide, et donc à une meilleure assistance pour tous les bureaux. Puisque le monde entier est devenu un « village mondial », les Services Informatiques continuent d'être un aspect vital du développement futur de l'ISS, et exigent donc un investissement permanent.

Gestion du Savoir

La Gestion du Savoir (GS) renvoie à la création d'un environnement propice au déroulement des processus du savoir. Le savoir des employés de l'ISS est une ressource essentielle, et le savoir d'un individu doit pouvoir devenir le savoir de l'Institut. À cette fin, l'Institut a, en 2008, élaboré un système de gestion du savoir qui utilise comme plate-forme principale le système intranet de l'Institut. Les fonctions de la gestion du savoir, qui comprennent le développement et la publication de sites Internet publics, ont été séparées des fonctions de gestion tradition-

nelle de l'information, afin que la gestion du savoir et la gestion des technologies informatiques forment deux domaines distincts de responsabilité au sein de l'ISS.

L'Institut s'engage à utiliser la technologie informatique de manière efficace comme instrument de dissémination de l'information et comme ressource pour assurer la liaison entre les membres du personnel. L'ISS organise et entretient un certain nombre de sites Internet ainsi qu'un système Intranet pour les membres de son personnel, et assure le fonctionnement de ses propres serveurs de bases de données ainsi que de ses systèmes Internet et financiers. En 2008, des modules supplémentaires ont été ajoutés pour améliorer le système Intranet de l'ISS. L'objectif principal était d'améliorer la composante des ressources humaines comme élément principal. Un module pilote RH a donc été développé : celui-ci permet, entre autres choses, de saisir les informations démographiques des membres du personnel, le suivi des qualifications de ce dernier et l'historique des postes occupés. Au cours du développement de la GS, certaines technologies Web 2.0 ont été utilisées afin d'harmoniser les systèmes de l'ISS avec les tendances et progrès actuels, surtout dans le domaine des réseaux sociaux. Le site Internet de l'ISS (www.issafrica.org) est l'un des plus grands de son type en Afrique, et est régulièrement classé dans les dix premiers dans le domaine de la sécurité humaine par les moteurs de recherche.

D'autres technologies Web 2.0 ont permis de créer des webcasts d'importants séminaires, des clips d'actualités vidéo/audio, des contenus numériques du type Wikipedia, un forum de discussion publique ainsi que des sondages et questionnaires en ligne. De plus, l'Institut organise et gère des sites Internet spécifiques à certains projets financés dans le cadre des groupes de recherche internes. Le portail d'information sur la corruption (www.ipocafrika.org) offre aux praticiens de la lutte contre la corruption, aux chercheurs et responsables de la formulation des politiques un point d'entrée pour les activités dans ce domaine en Afrique du Sud.

En coopération avec l'Institut pour la Démocratie en Afrique du Sud (IDASA), l'ISS entretient des ressources basées sur Internet sur le financement des partis politiques en Afrique (www.whofundswho.org). Le site Internet de l'Initiative pour la Sécurité Humaine en Afrique (ISHA) (www.africanreview.org) a été repensé pour faciliter le travail d'ISHA2, qui utilise le concept d'évaluation par les pairs pour compléter les processus formels du NEPAD/MAEP (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique / Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs) en s'orientant davantage sur les systèmes de justice criminelle dans les pays sélectionnés.

ArmsNetAfrica (www.armsnetafrika.org) est un portail qui propose des ressources, des documents et des liens sur la violence armée, la prolifération des armes, le contrôle des armes et le désarmement. Le site Internet de l'initiative de Formation à la Paix en Afrique (www.trainingforpeace.org) a été conçu pour l'Institut Norvégien des Affaires Internationales (NUPI), le Centre Africain pour la Résolution Constructive des Conflits (ACCORD) et l'ISS en qualité de partenaires pour un programme de recherche et de formation qui se penche sur les opérations de paix. L'Institut organise et entretient le site www.apsta-africa.org – un site Internet destiné à l'Association africaine des Formateurs au Soutien de la Paix. En 2008, le site Internet de l'APSTA a été traduit en français. L'Institut gère également le site www.easbrig.org, au nom du Mécanisme de Coordination de la Brigade de Réserve d'Afrique de l'Est (EASBRICOM). Le dernier site Internet géré par l'ISS est www.acoc-africa.org, un site destiné à la Conférence Africaine des Commandants de Forces Armées (ACoC).

Publications

La section Publications offre des services complets pour assister les bureaux, programmes et projets à adhérer aux conditions dictées par les bailleurs de fonds pour la recherche. L'objectif est de produire des publications d'un haut niveau et d'excellente qualité, et, dans le cas des revues trimestrielles, soumises dans les délais requis. L'ISS soutient également le mouvement pour l'accès libre, et offre un accès gratuit en ligne aux articles de recherche sur le site de l'Institut. Les publications principales sont les suivantes :

- African Security Review
- SA Crime Quarterly
- Monograph series (monographies)
- Paper series (articles)
- Livres

En plus de ces publications, un certain nombre de rapports de conférences et de séminaires a été publié, ainsi que des bulletins d'information électroniques. En 2008, le plan stratégique de l'ISS pour 2008 – 2011, « L'ISS du Futur », a été finalisé. Ce document décrit la vision future de l'Institut.

Les publications de l'ISS sont régulièrement utilisées par des universités internationales et sont incluses dans des manuels universitaires, ce qui illustre l'importance et l'influence des recherches produites par l'Institut. L'ISS a également promu ses recherches en participant à la Foire aux Livres du Cap en 2008, à laquelle se sont rendus plus de 50 000 visiteurs.

African Security Review

La *African Security Review* est la revue principale de l'ISS. Il s'agit d'une revue pluridisciplinaire accréditée, évaluée par les pairs et qui publie des essais, articles et commentaires sur une vaste gamme de questions liées à la sécurité humaine : transformation du secteur de la sécurité, relations militaires-civils, crime, justice et corruption, contrôle des petites armes, initiatives de soutien à la paix et gestion des conflits ; la revue publie également des articles qui traitent de la relation entre économie, politique, société et culture et la sécurité et la stabilité humaine. Comme le titre de la revue l'indique, celle-ci se concentre sur l'Afrique dans un contexte international, régional ou national.

Volume 17 No 1 2008: Africa in the world

Volume 17 No 2 2008: Human security in Africa

Volume 17 No 3 2008: Climate change and human security in Africa

Volume 17 No 4 2008: Elections and conflict resolution

South African Crime Quarterly

Comme la *African Security Review*, cette revue paraît quatre fois par an. Le crime et la violence restent des problèmes majeurs en Afrique du Sud. *SA Crime Quarterly* propose des analyses précises des développements et des tendances dans le crime et dans les stratégies de prévention du crime, des rapports actualisés sur la recherche dans le domaine du crime et les questions liées à la justice ainsi que des commentaires sur les réactions de l'état par l'intermédiaire du développement des politiques

- SACQ 23** Mindful punishment: What to do about the South African penal system, and why
SACQ 24 Where have all the democrats gone? The case for dissolving the Scorpions
SACQ 25 A long and winding road, The Child Justice Bill and civil society advocacy
SACQ 26 Punishment and deterrence: Don't expect prisons to reduce crime

Monographs

La série des monographies de l'ISS couvre une vaste gamme de thèmes, et offre les dernières analyses sur diverses questions telles que la paix et la sécurité, les conflits, la gouvernance et le terrorisme.

- No 140:** Towards a union government for Africa, challenges and opportunities, edited by Timothy Murithi
No 141: Unable or unwilling? Case studies on domestic implementation of the ICC Statute in selected African countries, edited by Max du Plessis and Jolyon Ford
No 142: Rights of children in conflict. An evaluation of Japanese official development assistance in Acholiland, Northern Uganda, Lydia Wambugu, Getachew Adem
No 143: Building states while fighting terror. Contradictions in United States strategy in Somalia from 2001 to 2007, Peter J Quaranto
No 144: Terrorism in the Maghreb. The transnationalisation of domestic terrorism, Anneli Botha
No 145: Promotion of human security in Africa. The role of African human rights institutions, edited by Solomon A Dersso
No 146: The private security sector in Africa, Country Series, edited by Sabelo Gumedze
No 147: Elimination of mercenarism in Africa. A need for a new continental approach, edited by Sabelo Gumedze
No 148: Corruption and governance in the DRC during the transition period (2003–2006), Muzong Kodi

- No 149:** Aids and Aids treatment in a rural South African setting, Jonny Steinberg
- No 150:** Child justice in South Africa, Ann Skelton and Boyane Tshehla
- No 151:** Africa in the New World. How global and domestic developments will impact by 2025, Jakkie Cilliers
- No 152:** Militianisation of resource conflicts: The case of land-based conflict in the Mount Elgon Region of Western Kenya, Robert Romborah Simiyu
- No 153:** Corruption et gouvernance en RDC. Durant la transition (2003–2006), Muzong Kodi
- No 154:** Corruption and social grants in South Africa, Trusha Reddy and Andile Sokomani
- No 155:** Political economy of regionalisation in Central Africa, edited by Chrysantus Ayangafac
- No 156:** The Forum on China–Africa Cooperation, a strategic opportunity, Garth Shelton and Farhana Paruk

Articles

Les hors-séries de l'ISS offrent une plateforme pour les recherches en cours et contiennent des informations sur les politiques d'une nature davantage immédiate que celles publiées dans les volumes de la *African Security Review* ou dans les monographies. Ces articles, que l'on peut comparer à des monographies, sont publiés à des intervalles irréguliers.

- Paper 158:** Sudan's foreign relations with Asia, China, and the politics of 'looking east', Daniel Large
- Paper 159:** Controlling the transfer of arms: Progress and challenges in the African context, Adèle Kirsten and Noel Stott
- Paper 160:** Force Africaine en attente. Etat des progrès accomplis dans sa mise en place / The African Standby Force. An update on progress, Jakkie Cilliers
- Paper 161:** Lessons from Liberia. Integrated approaches to peacebuilding in transitional settings, Dr Erin McCandless
- Paper 162:** The nexus between migration and human security, Zimbabwean migrants in South Africa, Aquilina Mawadza
- Paper 163:** Turning elections into a development asset in Africa, Dr Admore Kambudzi
- Paper 164:** Justice and peace in a New Zimbabwe. Transitional justice options, Max du Plessis and Jolyon Ford
- Paper 165:** Copper mining in Zambia. The developmental legacy of privatisation, Neo Simutanyi
- Paper 166:** Democracy, elections and political parties. A conceptual overview with special emphasis on Africa, Berouk Mesfin



Paper 167: African perspectives on countering weapons of mass destruction, Dominique Dye

Paper 168: The Pan-African Parliament, Is the glass half-full or half-empty? Gerhard Hugo

Paper 169: South Africa's xenophobic eruption, Jonny Steinberg

Paper 170: City blues. Corruption and corruption management in South Africa's metropolitan police departments, Andrew Faull

Paper 171: Ship without sails. Chemical and biological weapons control in Africa, Amelia du Rand

Paper 172: South Africa's International Criminal Court Act, Max du Plessis

Paper 173: The International Criminal Court and its work in Africa. Confronting the myths, Max du Plessis

Paper 174: The Nile: Is it a curse or blessing? Debay Tadesse

Paper 175: National victims of crime survey, Robyn Pharoah

Paper 176: South Africans' perceptions of the police and the courts. Results of the 2007 National Victims of Crime Survey, Michael O'Donovan

Paper 177: The dynamics of crime, comparing the results from the 1998, 2003 and 2007 National Crime and Victimization Surveys, Robyn Pharoah

Livres

African guide to international criminal justice, edited by Max du Plessis

Selling sex in Cape Town. Sex work and human trafficking in a South African city, Chandré Gould in collaboration with Nicole Fick (SWEAT)

États financiers

Résumé des États Financiers Consolidés, tiré des États Financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008

Rapport du vérificateur indépendant aux comptes, aux Membres du Conseil d'Administration de l'Institut d'Études de Sécurité

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés et des états financiers de l'Institut d'Études de Sécurité, qui comprennent le bilan à la date du 31 décembre 2008, l'état des résultats, la déclaration de changement dans les capitaux propres et flux de trésorerie pour l'exercice achevé, les notes ajoutées aux états financiers, qui comprennent un résumé des politiques de comptabilité concernées et autres notes explicatives, le rapport du directeur, qui a servi de référence pour les états financiers consolidés résumés contenus dans le rapport annuel de la fiducie, en accord avec les Normes Internationales de Vérification des Comptes. Dans notre rapport daté du 6 juin 2009, nous avons exprimé une opinion inchangée en ce qui concerne les états financiers annuels résumés.

Opinion

Nous sommes de l'opinion que les états financiers consolidés et résumés correspondent, dans tous leurs aspects matériels, aux états financiers consolidés desquels ils sont tirés.

Pour une meilleure compréhension de la position financière de la fiducie et des résultats de ses opérations et flux de trésorerie pour l'année, ainsi que de la portée de notre vérification, il conviendra de lire les états financiers résumés en conjonction avec les états financiers consolidés desquels sont tirés les états financiers résumés, ainsi que notre rapport de vérification à ce sujet.

KPMG Inc.
Vérificateur au Comptes Agréé



Per ME Magondo
Expert-Comptable (Afrique du Sud)
Vérificateur au Compte Agréé
Directeur
6 juin 2009

KPMG Forum
1226 Schoeman Street
Hatfield 0083
Afrique du Sud

Bilan consolidé au 31 décembre 2008

	2008	2007 (après redressement)
	R	R
Actifs		
Actifs à long terme		
Propriétés et équipements	15 295 377	10 622 599
Participations et placements dans les filiales	-	-
Autres investissements		1 487 223
Actifs à court terme	45 450 757	34 447 018
Bailleurs de fonds et autres débiteurs	18 501 738	9 669 144
Débiteurs impôts normaux	7 423	-
Espèces et quasi-espèces	26 941 596	24 777 874
	<hr/>	<hr/>
	60 746 134	46 556 840
	<hr/>	<hr/>

Capital et passif

Fonds d'affectation spéciale

Capital de la fiducie	100	100
Réserves	3 361 428	3 440 988
Surplus accumulé/(déficit)	3 997 923	(1 197 140)
Réserve des conversions en devises étrangères	53 584	(22 803)
Trust surplus – excédents	7 413 135	2 221 145

Passif à long terme

Prêts et emprunts producteurs d'intérêt	215 017	856 265
Obligations fiscales reportées	60 277	57 412

Passif à court terme

	53 057 705	43 422 018
Donations reçues d'avance	45 502 391	35 999 070
Commerce et autres créditeurs	3 485 532	4 681 731
Créditeurs congés et primes	4 019 910	2 505 917
Prêts et emprunts producteurs d'intérêt	49 872	234 660
Impôts redevables actuellement	-	640
	60 746 134	46 556 840

État des revenus consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008

	2008	2007 (après redressement)
	R	R
Revenus provenant de dons	133 775 383	77 346 259
Autres revenus	-	4 925 793
Revenus totaux	133 775 383	82 272 052
Coûts d'exploitation	(129 688 345)	(79 121 176)
Surplus avant intérêt	4 087 038	3 150 876
Intérêts reçus	1 134 160	633 374
Coûts financiers	(102 830)	(165 861)
Surplus avant imposition	5 118 368	3 618 389
Impôts	(2 865)	(59 888)
Surplus pour l'année	5 115 503	3 558 501

Organigramme de l'organisation

